



VILLE DE FRONTIGNAN
DIRECTION URBANISME ET
AMÉNAGEMENT
SERVICE ACTION FONCIÈRE
JUIN 2019

TRANSFERT D'OFFICE
DE VOIES PRIVÉES OUVERTES À LA
CIRCULATION PUBLIQUE DANS LE DOMAINE
PUBLIC COMMUNAL

DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

du 16 septembre au 11 octobre 2019

SOMMAIRE

1. Préambule
2. Délibération et arrêté municipal
3. Plans de situation
4. Etat descriptif : nomenclature et caractéristiques techniques de chaque voie
5. Etat parcellaire

1. PRÉAMBULE

À Frontignan, de nombreuses **voies ouvertes à la circulation publique et assurant une fonction urbaine à l'échelle de la ville ou des quartiers** n'ont pas été intégrées dans le domaine public à l'époque de leur réalisation.

Après avoir procédé à l'inventaire de ces voies, la commune a mené une étude permettant de les hiérarchiser selon leur usage et de déterminer celles actuellement ouvertes à la circulation publique qui pourraient faire l'objet d'une procédure de classement dans le domaine public communal au travers de la procédure de transfert d'office visée par l'article L.318-3 du Code de l'urbanisme.

La première phase a consisté à incorporer les rues les plus utilisées dans le domaine public communal, par le biais de multiples acquisitions amiables ponctuelles ou d'une procédure de transfert d'office. Cette dernière procédure, démarrée en 2009 et clôturée en 2010, a concerné près de 6 km de voies. À ce jour, cette phase n'est toujours pas terminée, puisque des actes de dépôt de pièces et de transfert sont encore en attente de publication à l'office notarial en charge.

Dans un deuxième temps, la Ville tend à poursuivre cette action pour les voies inter et intra-quartiers, qui présentent notamment des difficultés techniques et/ou administratives (succession non réalisée, société dissoute, propriétaires inconnus, division parcellaire à effectuer, etc.). C'est l'objet de ce second transfert d'office présenté dans ce dossier.

Ces voies, identifiées suite à un long travail d'inventaire et à de nombreuses réclamations de riverains, concernent 160 parcelles transférables, entièrement ou pour une seule partie, représentant environ 8,2 km de voirie et 6,4 Ha en contenance. Elles constituent soit des voies entières, soit des délaissés de voirie.

Ainsi, le 9 juillet 2019, le conseil municipal a décidé le lancement d'une seconde procédure de transfert d'office de voiries et autorisé le Maire de la commune de Frontignan à ouvrir par arrêté l'enquête publique préalable, ce qui fut fait par un arrêté en date du 24 juillet dernier.

Cette enquête publique a pour objectif le transfert d'office et sans indemnité de trente-et-un secteurs de voies. Elle vise également à informer les propriétaires (y compris riverains) et à recueillir leurs observations.

A l'issue de l'enquête, et sous réserve que les propriétaires ne s'opposent pas à la reprise, le Conseil municipal pourra dans un délai de trois mois délibérer sur le transfert de ces voies, valant classement dans le domaine public communal.

2. Délibération et arrêté



EXTRAIT du REGISTRE

des

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de Frontignan

PRÉFECTURE
DE L'HÉRAULT

29 JUIL. 2019

Affiché le 05/08/19

D.R.C.L.
GREFFE - P.F.R.A.

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF
LE 09 JUILLET A 19 HEURES 30

Retiré le

Maire de FRONTIGNAN

LE CONSEIL MUNICIPAL DE CETTE COMMUNE, RÉGULIÈREMENT CONVOCUÉ LE 09 JUILLET 2019, S'EST REUNI AU NOMBRE PRÉSCRIT PAR LA LOI - SALLE VOLTAIRE À FRONTIGNAN - EN SESSION ORDINAIRE, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR PIERRE BOULDOIRE, MAIRE.

PRÉSENTS : Pierre BOULDOIRE, Claude MINGUEZ, Michel ARROUY, Michel GRANIER, Youcef EL AMRI, Caroline SUNE, Olivier LAURENT, Victoria BONNET-SOLÉ, Jean-Louis BONNERIC (adjoints) - Kévine GOUVERNAYRE, Loïc LINARÉS, Claude LEON, Gérard ARNAL, Nathalie CLAUDE, Max SAVY, Simone TANT, Jean-Louis PATRY, Marie-Angé PALAMARA, Ange GRIGNON, Yannis DOUERY, Pascale GREGOGNA, Fendé DURANTON-PORTELLI, Gérard PRATO, Guilaine TOUZELLIER (conseillers municipaux).

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS : Mireille BERTRAND (procuration à Gérard ARNAL), Sabina SCHÜRMAN (procuration à Michel ARROUY), Eric BRINGUIER (procuration à Max SAVY), Michel SALA (procuration à Michel GRANIER), Sarah MASSON (procuration à Claude MINGUEZ), David JARDON (procuration à Youcef EL AMRI), Philippe LOUE (procuration à Gérard PRATO), Nathalie HEMMER (procuration à Guilaine TOUZELLIER).

ABSENTS EXCUSÉS : Paula LEITAD, Jean-Claude ALQUIER, Michel VOGT.

OBJET : Aménagement / urbanisme : Ouverture de l'enquête publique sur le transfert d'office de voies privées dans le domaine public communal.

NBEE : PROBURFAA - N°1019-301.

Mme Claude Léon rappelle que depuis de nombreuses années, la Ville de Frontignan s'est engagée dans une politique volontariste de reprise de voies privées dans son domaine communal. Cette action s'inscrit dans une démarche plus globale de restructuration de la commune visant à mieux organiser la voirie pour un réseau cohérent.

En effet, résultat de l'urbanisation pavillonnaire des années 70/80, des voies privées ouvertes à la circulation publique et assurant une fonction urbaine à l'échelle de la ville ou des quartiers, n'ont pas été intégrées dans le domaine public communal à l'époque de leur réalisation.

Cette démarche d'incorporation se déroule en trois phases.

La première phase a consisté à incorporer les rues les plus utilisées dans le domaine public communal, par le biais de multiples acquisitions amiables ponctuelles ou d'une procédure de transfert d'office. Cette dernière procédure, initiée en 2009, a concerné près de 6 km de voies. À ce jour, cette phase n'est toujours pas terminée, puisque des actes de dépôt de pièces et de transfert sont encore en attente de publication à l'office notarial en charge.

Dans un deuxième temps, la Ville tend à poursuivre cette action pour les voies inter et intra-quartiers qui présentent des difficultés techniques et/ou administratives (succession non réalisée, société dissoute, propriétaires inconnus, division parcellaire à effectuer, etc.). C'est l'objet de ce second transfert d'office qui est ici soumis au conseil municipal.

Enfin, dans une troisième phase, la Ville étudiera les possibilités éventuelles d'intégration des voies en impasses, selon ses capacités techniques et financières de réparation et d'entretien.

La Ville envisage donc aujourd'hui d'engager la deuxième phase par le lancement d'une procédure de transfert d'office dans le domaine public routier communal des voies listées en annexe et dans le tableau récapitulatif ci-dessous.

Ces voies ont été identifiées suite à un long travail d'inventaire et à de nombreuses réclamations de riverains. Les 160 parcelles transférables, entièrement ou pour seulement une partie, représentent environ 8,2 km de voirie et 6,4 Ha en contenance. Elles constituent soient des voies entières, soit des délaissés de voirie.

TRANSFERT D'OFFICE DE VOIES PRIVÉES OUVERTES À LA CIRCULATION PUBLIQUE DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Depuis un décret d'avril 2005, la procédure de classement des voies privées ouvertes à la circulation publique dans la voirie communale, prévue à l'article L.318-3 du Code de l'urbanisme, a été simplifiée et relève désormais de la compétence exclusive de la collectivité bénéficiaire.

L'article précité dispose que « la propriété des voies privées ouvertes à la circulation publique dans des ensembles d'habitations et dans des zones d'activités ou commerciales peut, après enquête publique ouverte par l'autorité exécutive de la collectivité territoriale (...), être transférée d'office sans indemnité dans le domaine public de la commune sur le territoire de laquelle ces voies sont situées. »

L'enquête publique est ouverte selon les modalités précisées aux articles R.318-10 et R.318-11 du Code de l'urbanisme. Le maire ouvre cette enquête, après délibération du conseil municipal, le cas échéant à la demande des intéressés.

Cette enquête publique interviendra au mois de septembre 2019, pour une durée de 4 semaines.

Le dossier soumis à l'enquête comprend obligatoirement :

1. La nomenclature des voies et des équipements annexes dont le transfert à la commune est envisagé ;
2. Une note indiquant les caractéristiques techniques de l'état d'entretien de chaque voie ;
3. Un plan de situation ;
4. Un état parcellaire.

Un avis de dépôt du dossier à la mairie sera préalablement notifié, sous pli recommandé avec demande d'avis de réception, aux personnes privées ou publiques propriétaires des voies dont le transfert est envisagé. Ces formalités devraient intervenir au mois d'août 2019.

La décision de transfert dans le domaine public est prise par délibération du conseil municipal. Si un propriétaire intéressé a fait connaître son opposition, cette décision sera prise par arrêté du représentant de l'Etat dans le département, à la demande de la commune.

Il est donc envisagé de lancer cette procédure concernant ce transfert d'office des voiries décrites dans un document qui demeurera annexé à la délibération.

Mme Claude Léon demande donc au conseil :

- De décider du lancement de la procédure de transfert d'office des voies dont la liste est annexée à la présente délibération, conformément à l'article L.318-3 du Code de l'urbanisme ;
- d'autoriser M. le Maire à ouvrir par arrêté l'enquête publique préalable au transfert d'office et à accomplir toutes les formalités de publication et de notification ;
- d'autoriser M. le Maire, ou à défaut Mme Claude Léon, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
LE RAPPORTEUR ENTENDU,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

- **DÉCIDE** du lancement de la procédure de transfert d'office des voies dont la liste est annexée à la présente délibération, conformément à l'article L.318-3 du Code de l'urbanisme ;
- **AUTORISE** M. le Maire à ouvrir par arrêté l'enquête publique préalable au transfert d'office et à accomplir toutes les formalités de publication et de notification ;
- **AUTORISE** M. le Maire, ou à défaut Mme Claude Léon, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme, Frontignan
Les jour, mois et an qui dessus




Pierre Bouloire
Maire



EXTRAIT du REGISTRE
des
ARRÊTÉS DU MAIRE
de la commune de Frontignan

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF
LE 24 JUILLET

OBJET : Arrêté prescrivant l'ouverture et l'organisation de l'enquête publique relative au projet de transfert d'office de voiries ouvertes à la circulation publique

RÉF : PBYJYQWFIJR - N°2019-1781
Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement/Service Action Foncière

Le maire de Frontignan

Vu le code de l'urbanisme, et notamment ses articles L.318-3 et R.318-10 à R.318-11 ;

Vu le code de la voirie routière, et notamment ses articles L.141-3 et R.414-4, R.414-5 et R.141-7 à R.141-9 ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration, et notamment ses articles L.134-1, L.134-2 et sa partie réglementaire ;

Vu la délibération en date du 9 juillet 2019 décidant le lancement de la procédure de transfert d'office de voiries et autorisant le Maire de la commune de Frontignan à ouvrir par arrêté l'enquête publique préalable ;

Vu les pièces du dossier relatives au projet de transfert d'office de voiries ouvertes à la circulation publique ;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder au transfert d'office de plusieurs voies privées ouvertes à la circulation publique dans le domaine public communal ;

Considérant que le Maire de la commune de Frontignan est chargé d'ouvrir et d'organiser cette enquête publique relative au projet de transfert d'office de voiries ouvertes à la circulation publique ;

ARRÊTE

Article 1 : OBJET ET DURÉE ET SIÈGE DE L'ENQUÊTE

Il sera procédé à une enquête publique sur le transfert d'office de plusieurs voies privées ouvertes à la circulation publique dans le domaine public communal pour une durée de 28 jours. Celle-ci s'ouvrira en mairie, pris en ses locaux de la Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement située aux services techniques sis quai du Caramus, à Frontignan.

L'enquête se déroulera du 16 septembre 2019 à 8h00 au 11 octobre 2019 à 16h15.

Le siège de l'enquête est :

Mairie de Frontignan
Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement
Service Action Foncière
Quai Caramus
34110 Frontignan

Article 2 : AUTORITÉ RESPONSABLE DU PROJET

La commune de Frontignan est responsable du projet. Toutes informations relatives au projet soumises à l'enquête publique pourront être demandées Monsieur Julien RODRIGUES - Chef du Service Action Foncière (Téléphone : 04.67.18.51.87/Courriel : j.rodrigues@frontignan.fr)

04-213401085-20190724-ARR-2019-1781-AR
Date de télétransmission : 07/08/2019
Date de réception préfecture : 07/08/2019

Article 3 : DÉSIGNATION DU COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR

Madame Sokorn Marigot, cadre statisticienne de la fonction publique (INSEE), est désignée en qualité de commissaire-enquêtrice par le présent arrêté de monsieur le Maire de Frontignan.

Article 4 : ACCÈS AU DOSSIER ET PRÉSENTATION DES OBSERVATIONS

Les pièces du dossier de l'enquête (nomenclature des voies et équipements annexes, note indiquant les caractéristiques techniques de l'état d'entretien de chaque voie, plan de situation et état parcellaire) ainsi qu'un registre d'enquête, à feuillets non mobiles, côté et paraphé par la commissaire-enquêtrice, seront déposés à la Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement (service Action Foncière), située aux services techniques sis quai du Caramus, du 16 septembre 2019 au 11 octobre 2019, ainsi que sur le site internet de la Mairie à l'adresse suivante : www.frontignan.fr

Toute personne en faisant la demande auprès de la Mairie, au Service Action Foncière, pourra, à ses frais, obtenir communication du dossier, dès publication du présent arrêté d'ouverture d'enquête.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet aux jours et heures suivants :

- du lundi au mercredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h45
- le jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h15.

Les observations pourront également être déposées par voie électronique :

- sur un registre dématérialisé à l'adresse internet suivante: <http://www.registre-dematerialise.fr/1506>
- sur l'adresse de messagerie électronique suivante : transfertvoies@frontignan.fr.

Celles-ci seront alors consultables sur le registre papier et le registre dématérialisé.

Article 5 : PRÉSENTATION DES OBSERVATIONS AU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

La commissaire enquêtrice se tiendra à disposition du public à la Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement, située aux services techniques sis quai du Caramus, le :

- le vendredi 27 septembre 2019 de 8h00 à 12h00
- le mercredi 9 octobre 2019 de 8h00 à 12h00

Elle pourra également recevoir, sur rendez-vous, toute personne qui en fera la requête dûment motivée, soit en contactant le Service Action Foncière soit en déposant sa requête sur le registre dématérialisé.

Le public pourra aussi adresser ses observations par écrit à la commissaire enquêtrice à l'adresse suivante:

Enquête publique « transfert de voies »
Service Action Foncière
Quai Caramus
34110 Frontignan

L'opposition des propriétaires intéressés doit être formulée par écrit, au cours de l'enquête, sur le registre d'enquête ou le registre dématérialisé.

Article 6 : FORMALITÉS DE PUBLICITÉ

Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête sera publié huit jours au moins avant le début de celle-ci dans deux journaux locaux habilités pour les annonces légales, et rappelée dans les huit jours qui suivent l'ouverture de l'enquête, ainsi que par voie dématérialisée sur le site internet de la Mairie à l'adresse suivante : www.frontignan.fr

Cet avis sera également publié par voie d'affichage et par tous les autres procédés en usage dans la commune de Frontignan.

Accusé de réception en préfecture 034-213401066-20190724-ARR-2019-1761- AR Date de télétransmission : 07/08/2019 Date de réception préfecture : 07/08/2019
--



Article 7 : FORMALITÉS DE CLÔTURE DE L'ENQUÊTE

À l'expiration du délai d'enquête prévu à l'article 1 du présent arrêté, le registre sera clos et signé par Mme la commissaire enquêtrice.

Article 8 : RAPPORT ET CONCLUSIONS

La commissaire enquêtrice établira un rapport relatant le déroulement de l'enquête et examinant les observations recueillies. Le rapport doit faire état des observations et propositions qui auront été produites pendant la durée de l'enquête.

La commissaire enquêtrice transmettra à monsieur le Maire le dossier et le registre d'enquête accompagnés de ses conclusions et avis motivés dans un délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête, soit avant le 12 novembre.

Article 9 : COMMUNICATION DU RAPPORT

Le rapport et les conclusions motivées de la commissaire enquêtrice seront tenus à la disposition du public au siège de l'enquête à l'adresse indiquée dans l'article 1, aux jours et heures habituels précisés dans l'article 4, pendant un délai d'un an, ainsi qu'à la Préfecture aux jours et heures habituels.

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication auprès de monsieur le Maire, dans les conditions prévues au livre III du code des relations entre le public et l'administration.

Article 10 : AUTORITÉ COMPÉTENTE

À l'issue de la procédure d'enquête publique prévue au présent arrêté et au vu des conclusions et avis de la commissaire enquêtrice, le conseil municipal de la commune de Frontignan délibérera et se prononcera sur le projet dans un délai de trois mois.

Si un propriétaire intéressé a fait connaître son opposition, cette décision est prise par arrêté du représentant de l'Etat dans le département, à la demande de la commune.

Article 11 : COMMUNICATION ET PUBLICITÉ DE L'ARRÊTÉ

Une copie du présent arrêté sera adressée :

- Au Préfet de l'Hérault ;
- À la commissaire enquêtrice.

Le présent arrêté sera affiché en Mairie quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de l'enquête, et publié au Recueil des Actes Administratifs mentionné à l'article R.2121-10 du code général des collectivités territoriales.

Pour extrait conforme, Frontignan
Le jour, mois et an que dessus



VOIES ET DELAIS DE RECOURS :

Toute personne ayant intérêt à agir peut contester la légalité du présent arrêté, dans le délai franc de deux mois à compter de sa publication et transmission au contrôle de légalité.
À cet effet, elle(s) peut(vent) saisir le tribunal administratif de Montpellier, territorialement compétent, d'un recours contentieux, ou saisir le Maire d'un recours gracieux.

Reçu de réception en préfecture
N° 2019-1781-
Date de réception : 07/06/2019

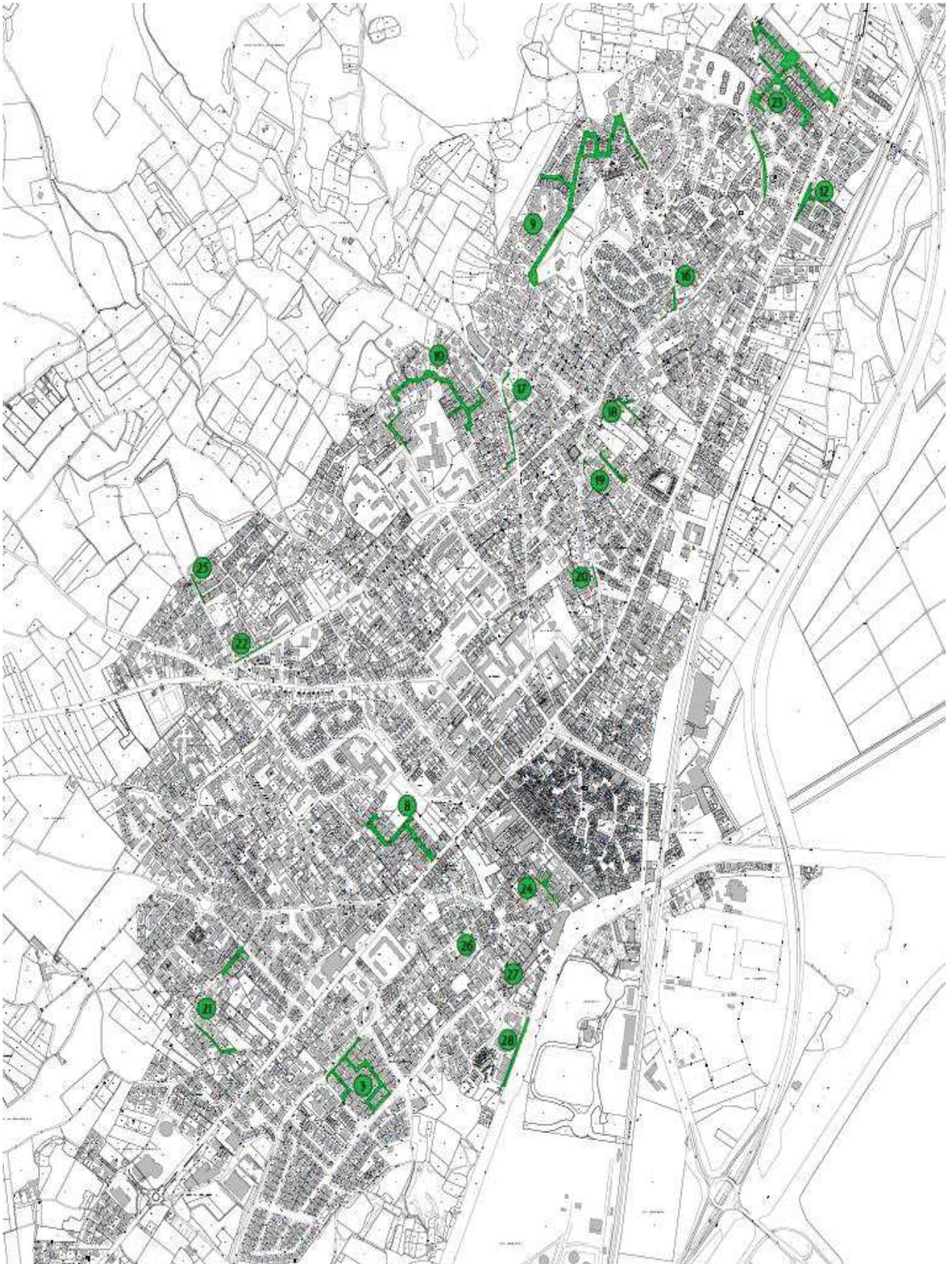
3. PLANS DE SITUATION

Planche 1 : Frontignan Centre

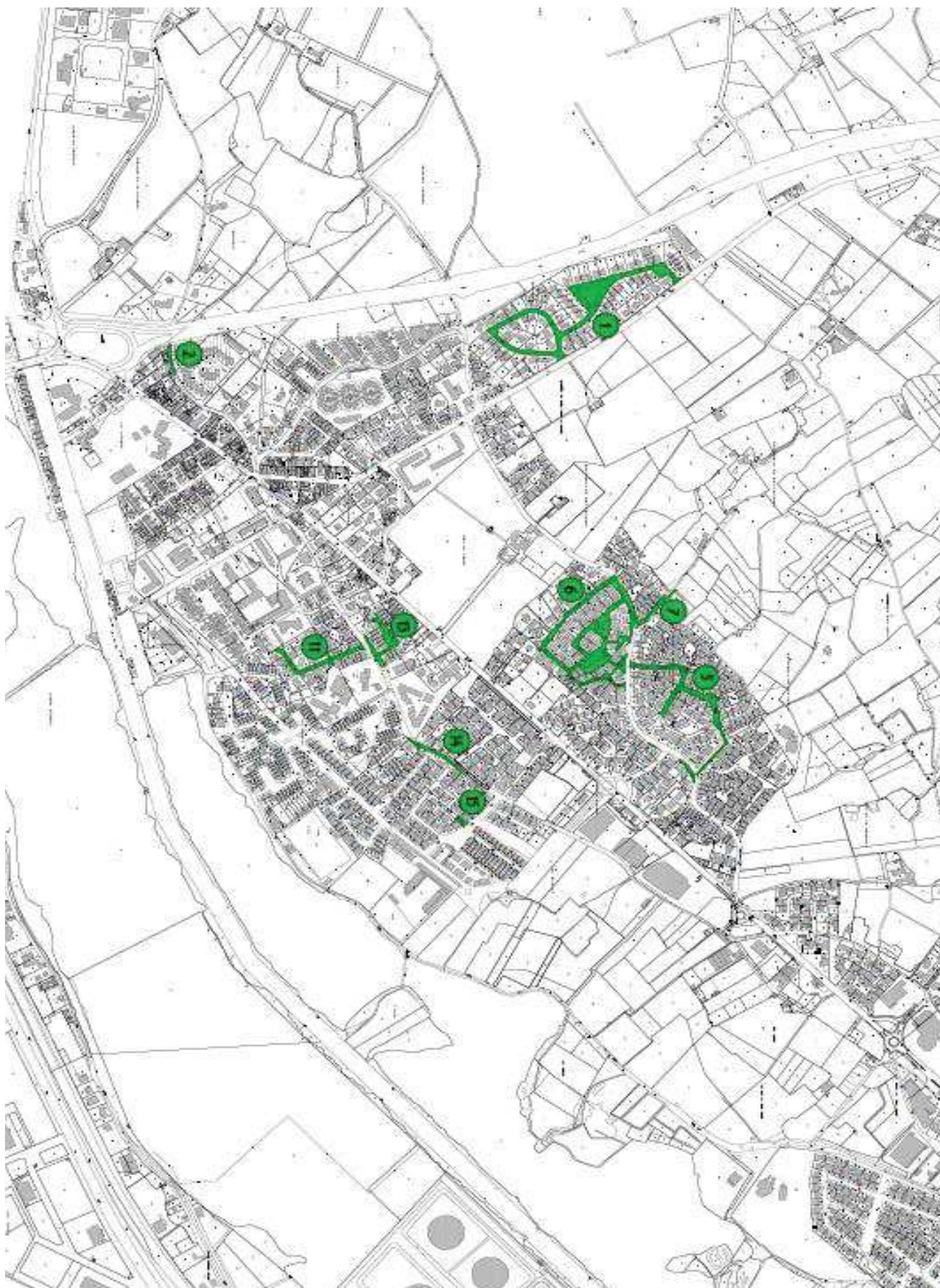
Planche 2 : Frontignan la Peyrade

Planche 3 : Frontignan Plage

Frontignan centre



Frontignan la Peyrade



Frontignan Plage





4. ÉTAT DESCRIPTIF : NOMENCLATURE ET CARACTÉRISTIQUES DE CHAQUE VOIE

**VILLE DE FRONTIGNAN
DIRECTION URBANISME ET AMENAGEMENT
JUIN 2019**

Aspects fonciers

Ref. cadastrales :	AB 257 et CX 292
Propriétaires :	ASL SOGEVALT Société de gestion et de valorisation de terrain
Emprise	8 531 m ²

Caractéristiques techniques

Longueur :	
Tennis :	660 m
Pierre de Coubertin :	160 m
Largeur moyenne :	
Tennis :	7,50 m
Pierre de Coubertin :	7,50 m
Etat de la chaussée :	
Tennis :	Moyen
Pierre de Coubertin :	Moyen



Observations :

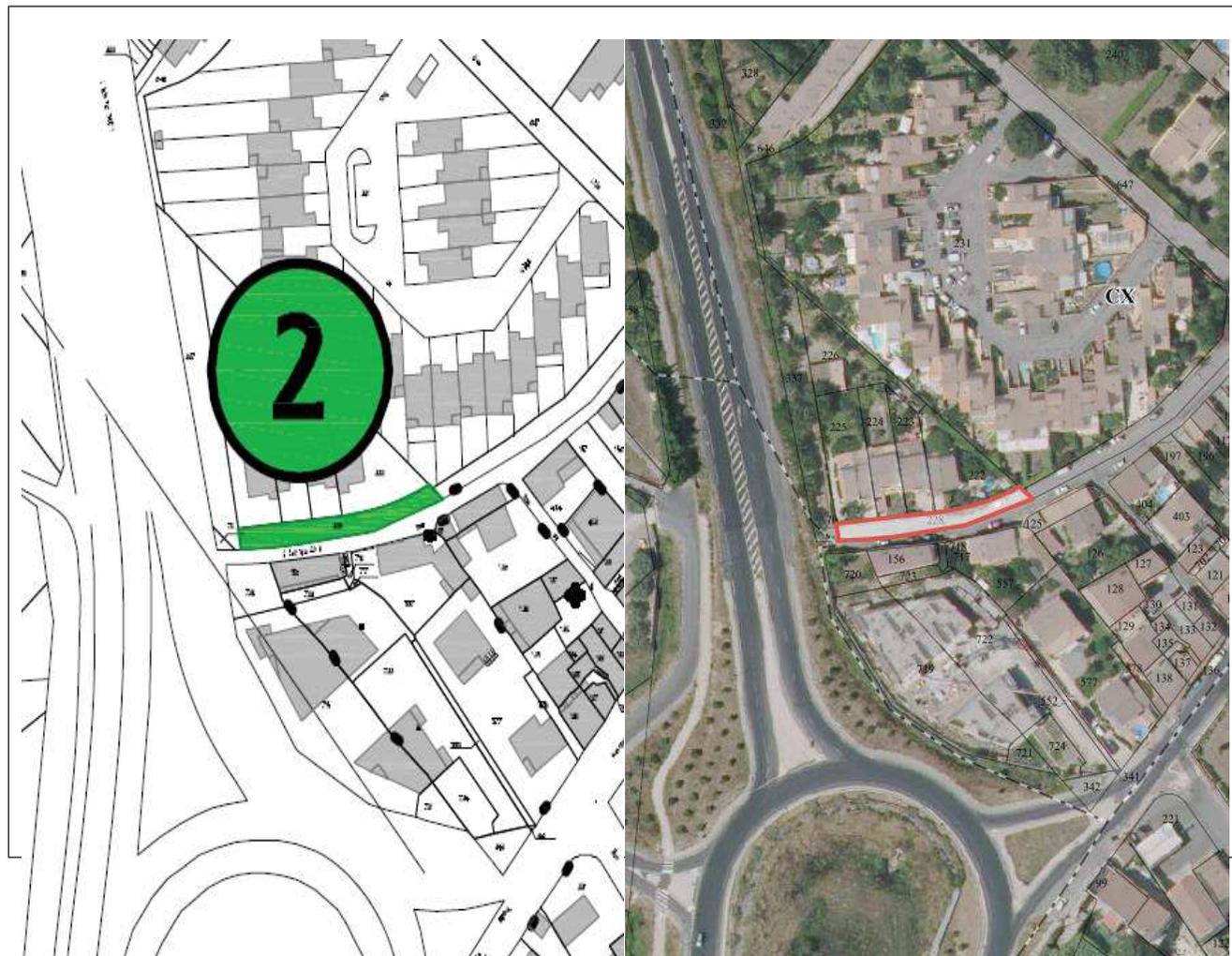
Un espace public planté de végétations et utilisé accessoirement comme stationnement est situé au centre de la rue des Tennis

Aspects fonciers

Ref. cadastrales : CX 228
Propriétaires : SCI CAMARICA
par Marius Maradei
Emprise 273 m²

Caractéristiques techniques

Longueur : Mimosas	55 m
Largeur moyenne : Mimosas	5 m
Etat de la chaussée : Mimosas	Moyen



Observations :

La parcelle comporte chaussée et trottoirs

Aspects fonciers

Ref. cadastrales : BW 705, 706, 707, 754 et 755

Propriétaires : Divers propriétaires
(voir 5. Etat parcellaire)

Emprise 3 824 m²

Caractéristiques techniques

Longueur :

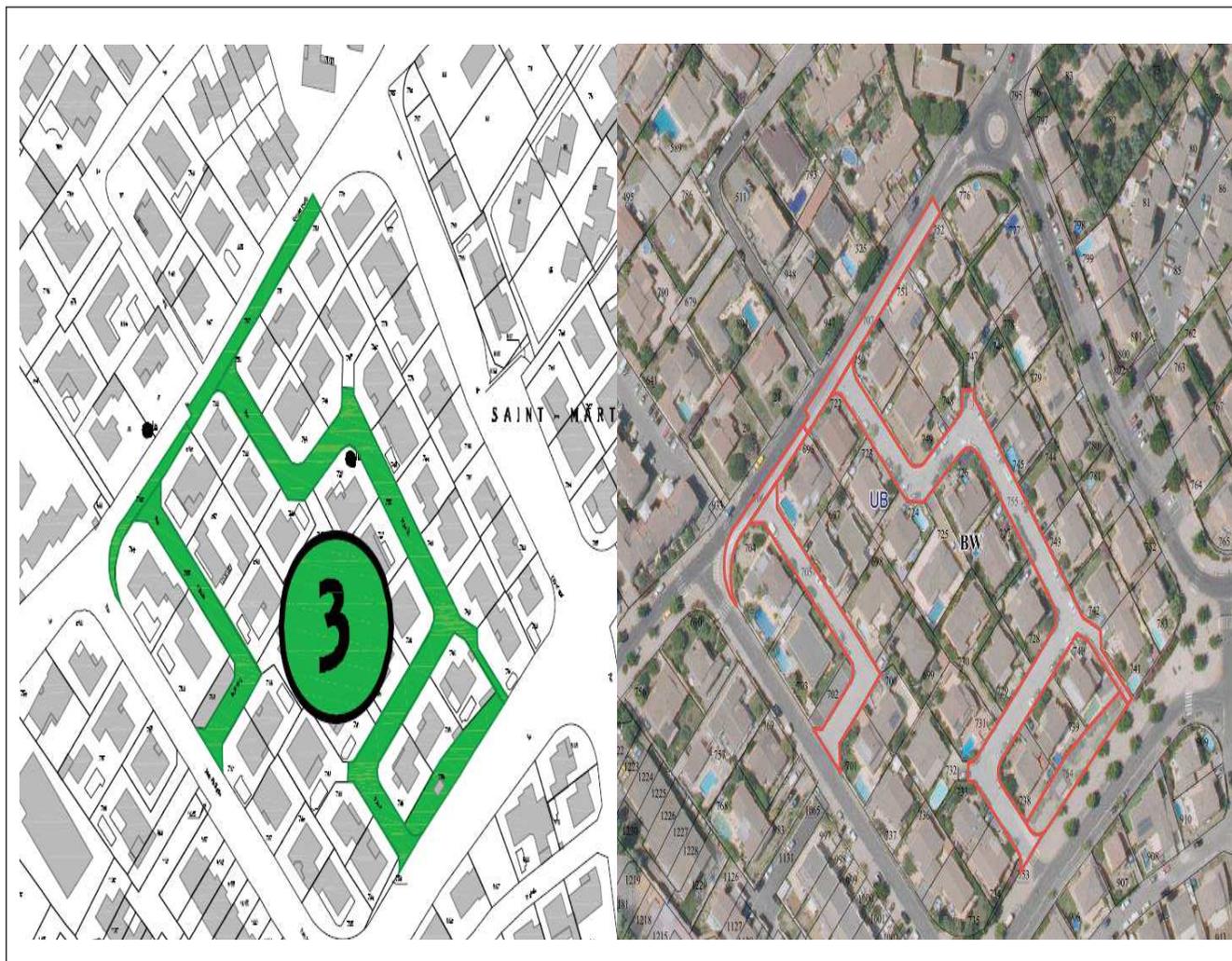
Debussy	93 m
Gendarmerie	53 m
Maurice Ravel	80 m
Industrie	230 m

Largeur moyenne :

Debussy	6,50 M
Gendarmerie	4 M
Maurice Ravel	7 m
Industrie	

Etat de la chaussée :

Debussy	Bon
Gendarmerie	Bon
Maurice Ravel	Bon
Industrie	Bon



Observations :

Un espace vert accessoire au lotissement et à la voirie est présent rue de l'Industrie. Il est entretenu par la Ville.

Aspects fonciers

Ref. cadastrales : BM 482, 558, 621, 622, 625, 652, 684 et 686

Propriétaires : Divers propriétaires
(voir 5. Etat parcellaire)

Emprise 770 m²

Caractéristiques techniques

Longueur : Hérons	110 m
-----------------------------	-------

Largeur moyenne : Hérons	5,50 m
------------------------------------	--------

Etat de la chaussée : Hérons	Médiocre
--	----------



Observations :

Seule une partie de certaines parcelles est concernée. Projet de création d'une voie de liaison avec l'avenue Paul Valéry (ER n° 36 au PLU)

Aspects fonciers

Ref. cadastrales : CV 165, 348, 354, 398, 406, 457, 502, 506, 609, 700

Propriétaires : Divers propriétaires
(voir 5. Etat parcellaire)

Emprise 3 758 m²

Caractéristiques techniques

Longueur :

Violettes	228 m
Capitelles	107 m
Narcisses	130 m
Mas Poulit	127 m
Mas de Chave	55 m

Largeur moyenne :

Violettes	8 m
Capitelles	7,50 m
Narcisses	6 m
Mas Poulit	3,50 m
Mas de Chave	4,50 m

Etat de la chaussée :

Violettes	Bon
Capitelles	Moyen
Narcisses	Moyen
Mas Poulit	Bon
Mas de Chave	Bon



Observations :

L'impasse des Narcisses est constituée de pavés autobloquants

Aspects fonciers

Ref. cadastrales : CV 174, 208, 214, 215, 216, 228, 280, 281, 462, 581, 724 et 275

Propriétaires : Divers propriétaires (voir 5. Etat parcellaire)

Emprise 9 296 m²

Caractéristiques techniques

Longueur :

Rose	550 m
Œillets	125 m
Palmiers	46 m
Dattiers	95 m
Iris	40 m
Mas de Chave	145 m

Largeur moyenne :

Rose	8 m
Œillets	8,50 m
Palmiers	m
Dattiers	5,50 m
Iris	5 m
Mas de Chave	4,50 m

Etat de la chaussée :

Rose	Bon
Œillets	Bon
Palmiers	Bon
Dattiers	Bon
Iris	Bon
Mas de Chave	Bon



Observations :

Des espaces verts plantés et de stationnement font partie des voies reprises



Aspects fonciers

Ref. cadastrales : CV 521, 522, 540, 541 et 646

Propriétaires : Divers propriétaires
(voir 5. Etat parcellaire)

Emprise 612 m²

Caractéristiques techniques

Longueur :		
Mas Lapierre	242	m

Largeur moyenne :		
Mas Lapierre	3	m

Etat de la chaussée :		
Mas Lapierre	Moyen	



Observations :

La partie sur l'avenue du Mas de Chave comporte un bout de trottoir



Aspects fonciers

Ref. cadastrales : CR 586, 610, 690, 739, 754 et 755

Propriétaires : Divers propriétaires
(voir 5. Etat parcellaire)

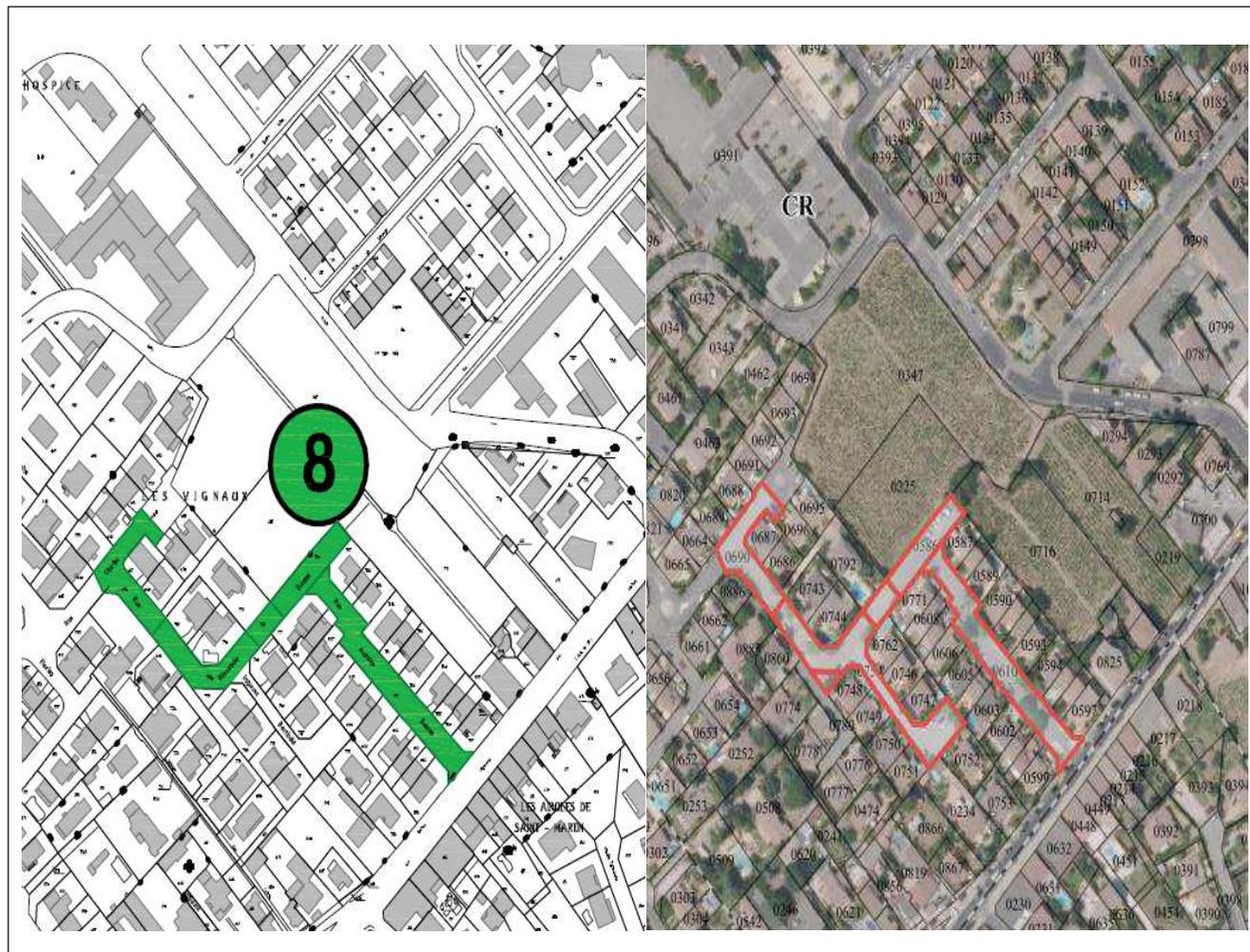
Emprise 3 419 m²

Caractéristiques techniques

Longueur :		
Antoine Baume	110 m	
Alexandre Dumas	165 m	
Charles Perrault	35 m	

Largeur moyenne :		
Antoine Baume	10 m	
Alexandre Dumas	9 m	
Charles Perrault	7,50 m	

Etat de la chaussée :		
Antoine Baume	Moyen	
Alexandre Dumas	Bon	
Charles Perrault	Bon	



Observations :

Les voies concernées supportent différents trottoirs et arbres à tiges plantés (rue Antoine Baume et Alexandre Dumas). Un point de retournement est existant au bout de la rue Perrault

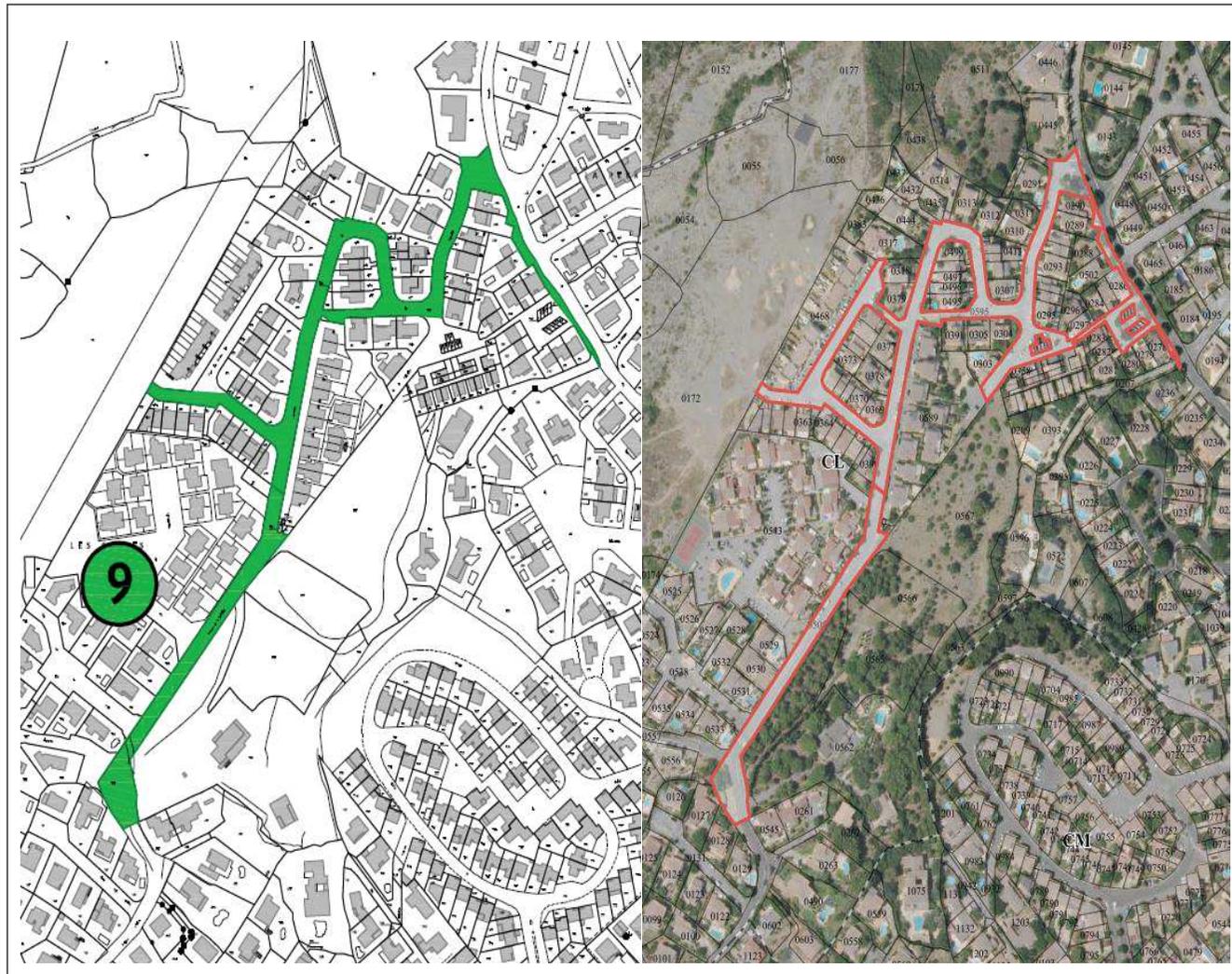


Aspects fonciers

Ref. cadastrales : CL 505 et 595p
Propriétaires : Les copropriétaires des Hauts-Marins
 M. Serge Taillefer
Emprise 8 666 m²

Caractéristiques techniques

Longueur :		
Marjolaine	825 m	
Largeur moyenne :		
Marjolaine	9 m	
Etat de la chaussée :		
Marjolaine	Moyen	



Observations :

La parcelle CL 595 devra faire l'objet d'une division parcellaire pour en séparer les impasses non destinées à la circulation publique



Aspects fonciers

Ref. cadastrales : CO 123, 136, 202p, 298p et 389

Propriétaires : Divers propriétaires
(voir 5. Etat parcellaire)

Emprise 4 438 m²

Caractéristiques techniques

Longueur :

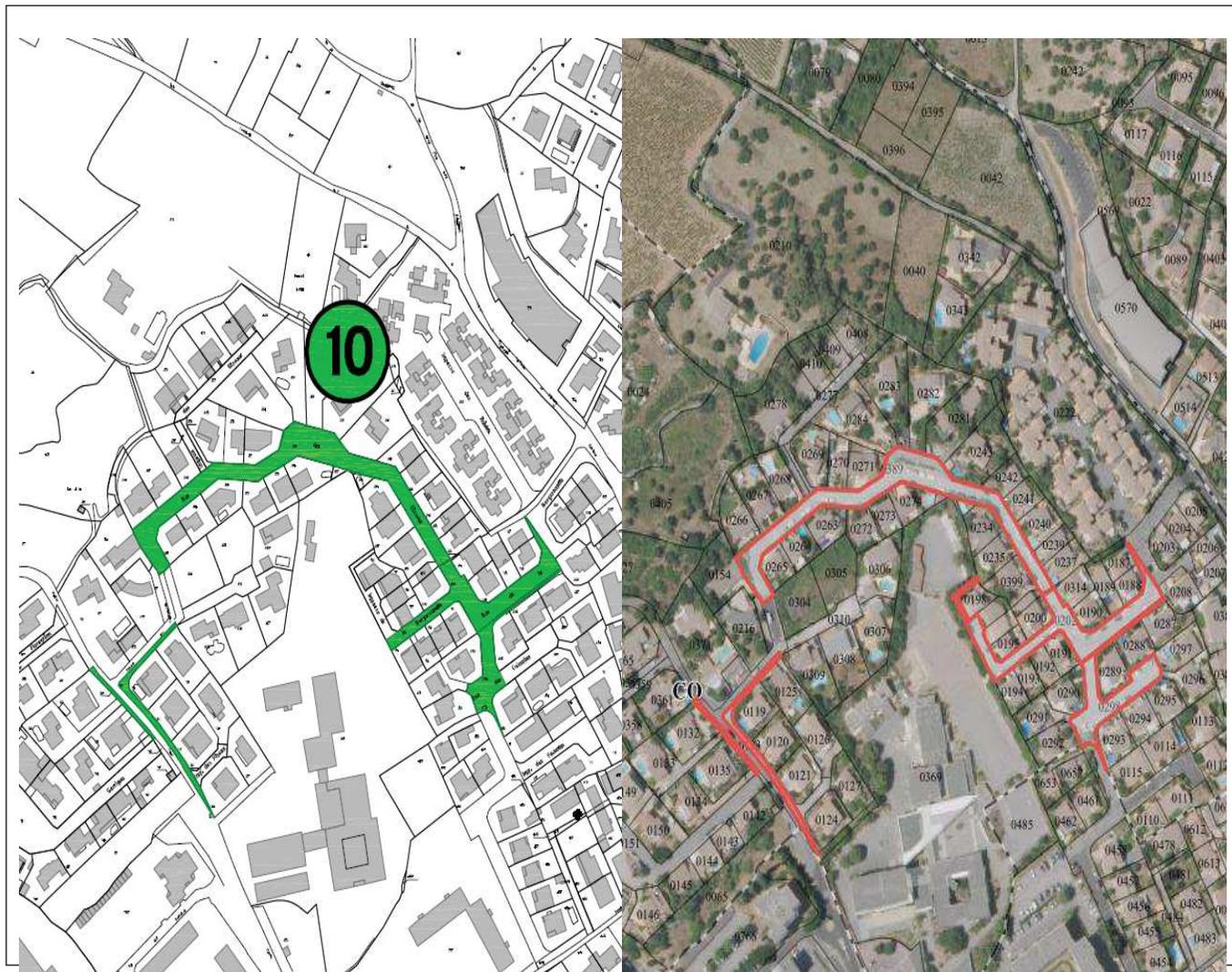
Maurice Clavel	181 m
Oiseaux	243 m
Bergeronnette	135 m
Colombes	80 m

Largeur moyenne :

Maurice Clavel	8,50 m
Oiseaux	7,50 m
Bergeronnette	6 m
Colombes	7,50 m

Etat de la chaussée :

Maurice Clavel	Bon
Oiseaux	Moyen
Bergeronnette	Moyen
Colombes	Moyen



Observations :

L'impasse de la Bergeronnette (CO 202) et l'impasse des Colombes (CO 298) devront faire l'objet d'une division parcellaire pour en séparer les impasses non destinées à la circulation publique



LIAISON INTRA-QUARTIER

impasse des Hirondelles, rue des Cigales

FRONTIGNAN LA PEYRADE – Mas de Fernadie

11

Aspects fonciers

Ref. cadastrales : BS 270, 634, 723 et 765

Propriétaires : Divers propriétaires
(voir 5. Etat parcellaire)

Emprise 1 755 m²

Caractéristiques techniques

Longueur :	
Hirondelles	70 m
Cigales	130 m
Largeur moyenne :	
Hirondelles	7 m
Cigales	7,50 m
Etat de la chaussée :	
Hirondelles	Moyen
Cigales	Médiocre



Observations :

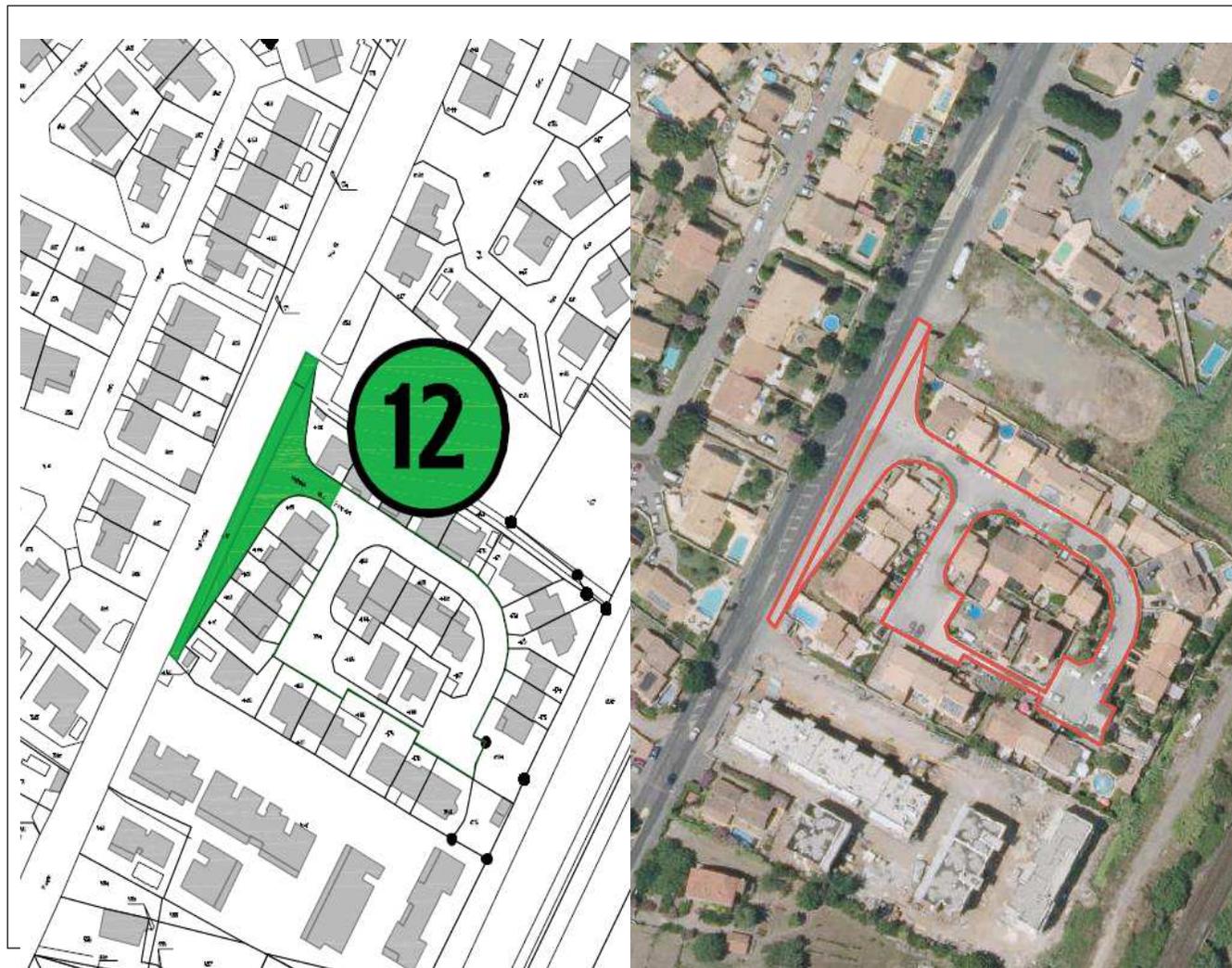
La chaussée, spécialement de la rue des Hirondelles, est en très mauvais état avec d'importants nids-de-poule

Aspects fonciers

Ref. cadastrales : CK 491 et 594p
Propriétaires : Divers propriétaires
 (voir 5. Etat parcellaire)
Emprise 1 011 m²

Caractéristiques techniques

Longueur :		
Montpellier		90 m
Roseaux		20 m
Largeur moyenne :		
Montpellier		4 m
Roseaux		7,50 m
Etat de la chaussée :		
Montpellier	Moyen	
Roseaux	Moyen	



Observations :

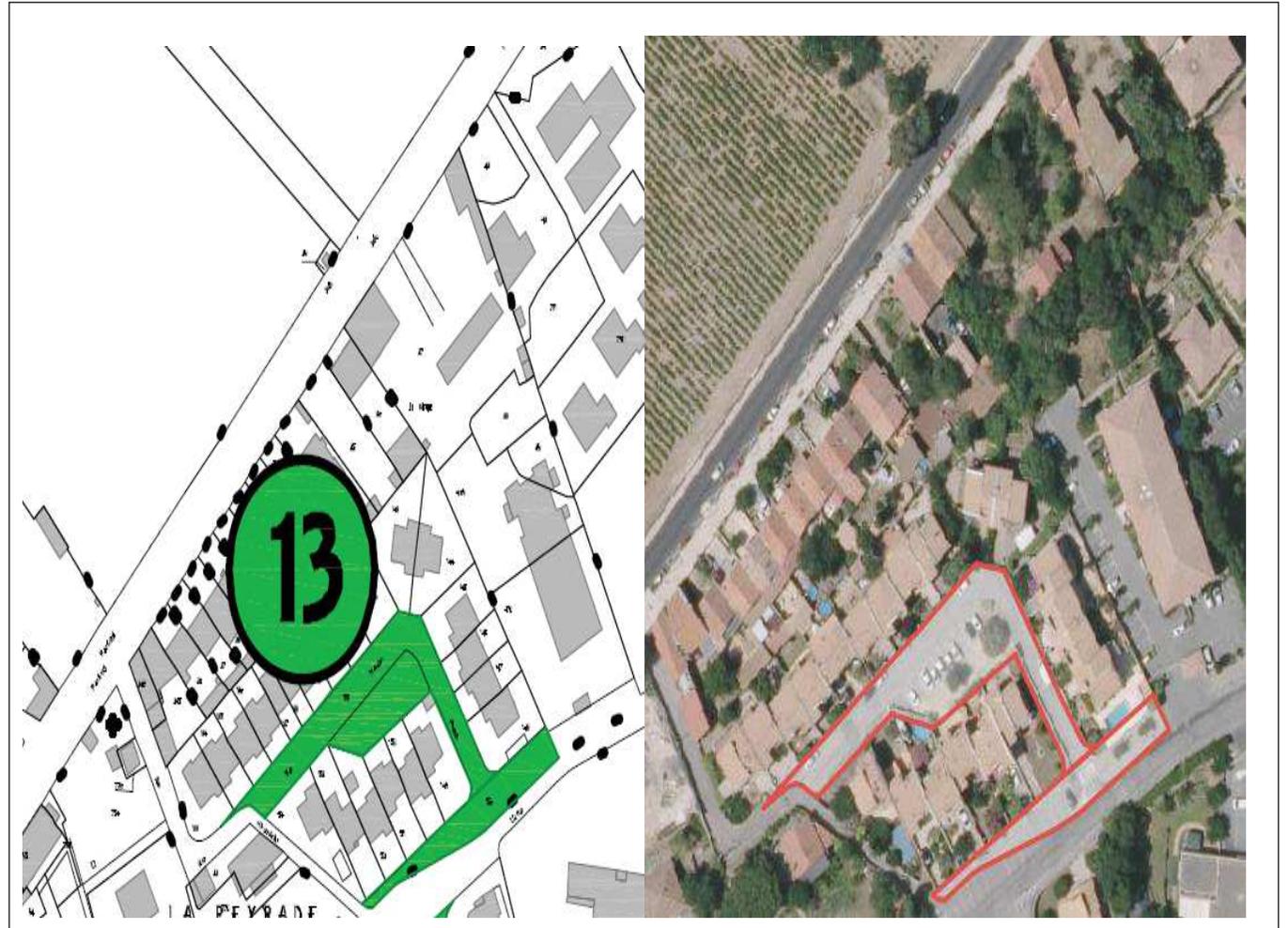
L'impasse des Roseaux (CK594) devra faire l'objet d'une division parcellaire pour en séparer la partie impasse non destinée à la circulation publique

Aspects fonciers

Ref. cadastrales : BS 155 et 156
Propriétaires : SCI CAMARICA
par Marius Maradei
Emprise 1 632 m²

Caractéristiques techniques

Longueur :		
Lierles		75 m
Mendès France		110 m
Largeur moyenne :		
Lierles		6 m
Mendès France		7,50 m
Etat de la chaussée :		
Lierles		Bon
Mendès France		Bon



Observations :

La rue Mendès France (BS 155) comporte un 'espace avec stationnement et plantations, ainsi que la partie de la rue des Lierles (BS 156) qui consiste essentiellement en stationnement et en trottoir



Aspects fonciers

Ref. cadastrales : BT 190, BS 230 et 523

Propriétaires : Divers propriétaires
(voir 5. Etat parcellaire)

Emprise 660 m²

Caractéristiques techniques

Longueur :		
Rhin et Danube	135 m	
Largeur moyenne :		
Rhin et Danube	5 m	
Etat de la chaussée :		
Rhin et Danube	Bon	



Observations :

Délaissés parcellaires situés sur l'avenue Rhin et Danube

Aspects fonciers

Ref. cadastrales : BT 288 et 293
Propriétaires : EURL PRO SUD
 Chez M. Christian Miraglia
Emprise 185 m²

Caractéristiques techniques

Longueur : Coccinelles	25 m
Largeur moyenne : Coccinelles	8 m
Etat de la chaussée : Coccinelles	Bon



Observations :

Les deux parcelles supportent chaussée et trottoirs

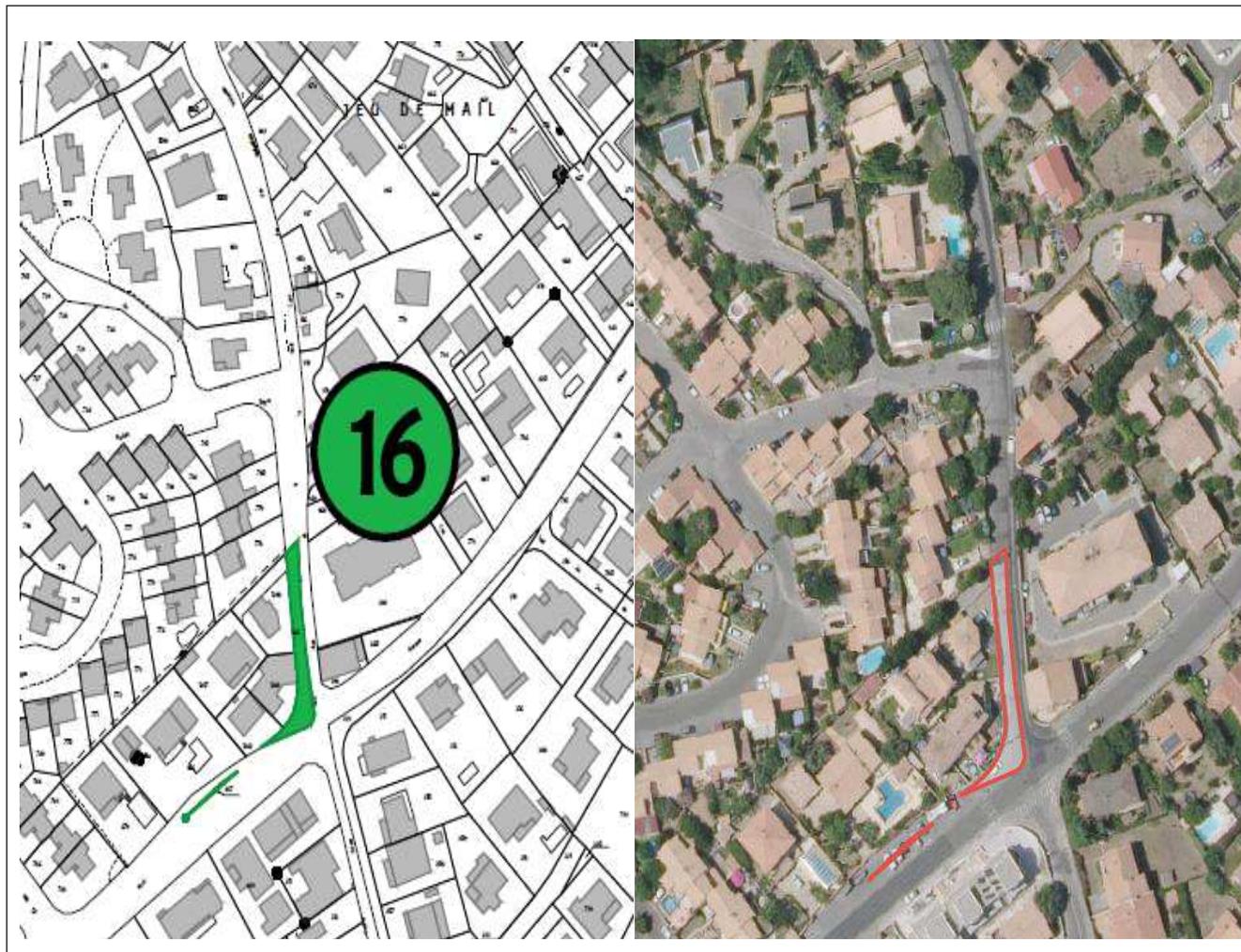


Aspects fonciers

Ref. cadastrales : CM 542 et 657
Propriétaires : Divers propriétaires
 (voir 5. Etat parcellaire)
Emprise 306 m²

Caractéristiques techniques

Longueur :	
Croix des Malautiers	52 m
Albert Schweitzer	15 m
Largeur moyenne :	
Croix des Malautiers	3 m
Albert Schweitzer	1 m
Etat de la chaussée :	
Croix des Malautiers	Bon
Albert Schweitzer	Bon



Observations :

Les deux parcelles supportent chaussée et trottoir (+ stationnement sur la CM 657)

Aspects fonciers

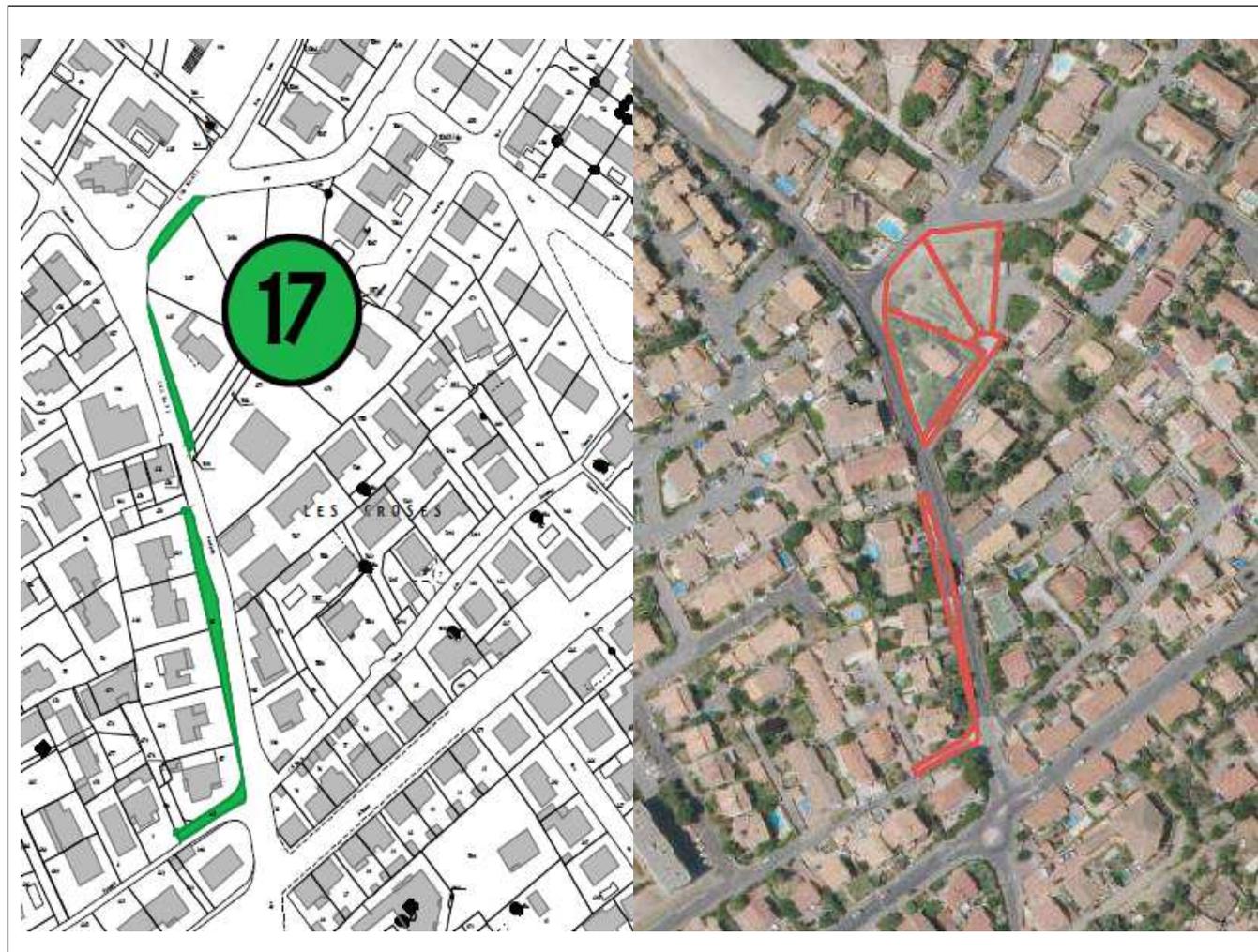
Ref. cadastrales : CN 430 et 431, CM 661p, 1207p, 1208p et 1210p

Propriétaires : Divers propriétaires
(voir 5. Etat parcellaire)

Emprise 584 m²

Caractéristiques techniques

Longueur :		
Carrières		125 m
Miradou		30 m
Largeur moyenne :		
Carrières		2,50 m
Miradou		1,50 m
Etat de la chaussée :		
Carrières		Moyen
Miradou		Néant



Observations :

Les parcelles cadastrées section CM ne sont pas encore aménagées mais sont des accessoires indispensables à la chaussée pour la circulation sécurisée piétons et réseaux

Aspects fonciers

Ref. cadastrales : CM 882p et 884
 Propriétaires : NOVIE
 ASL LES MALAUTIES
 Emprise 372 m²

Caractéristiques techniques

Longueur :		
Saint-Fiacre	67	m
Largeur moyenne :		
Saint-Fiacre	6,50	m
Etat de la chaussée :		
Saint-Fiacre	Moyen	



Observations :

La voie de l'impasse Saint-Fiacre serait reprise mais sans la « raquette » servant l'accès aux maisons situées en bout d'impasse

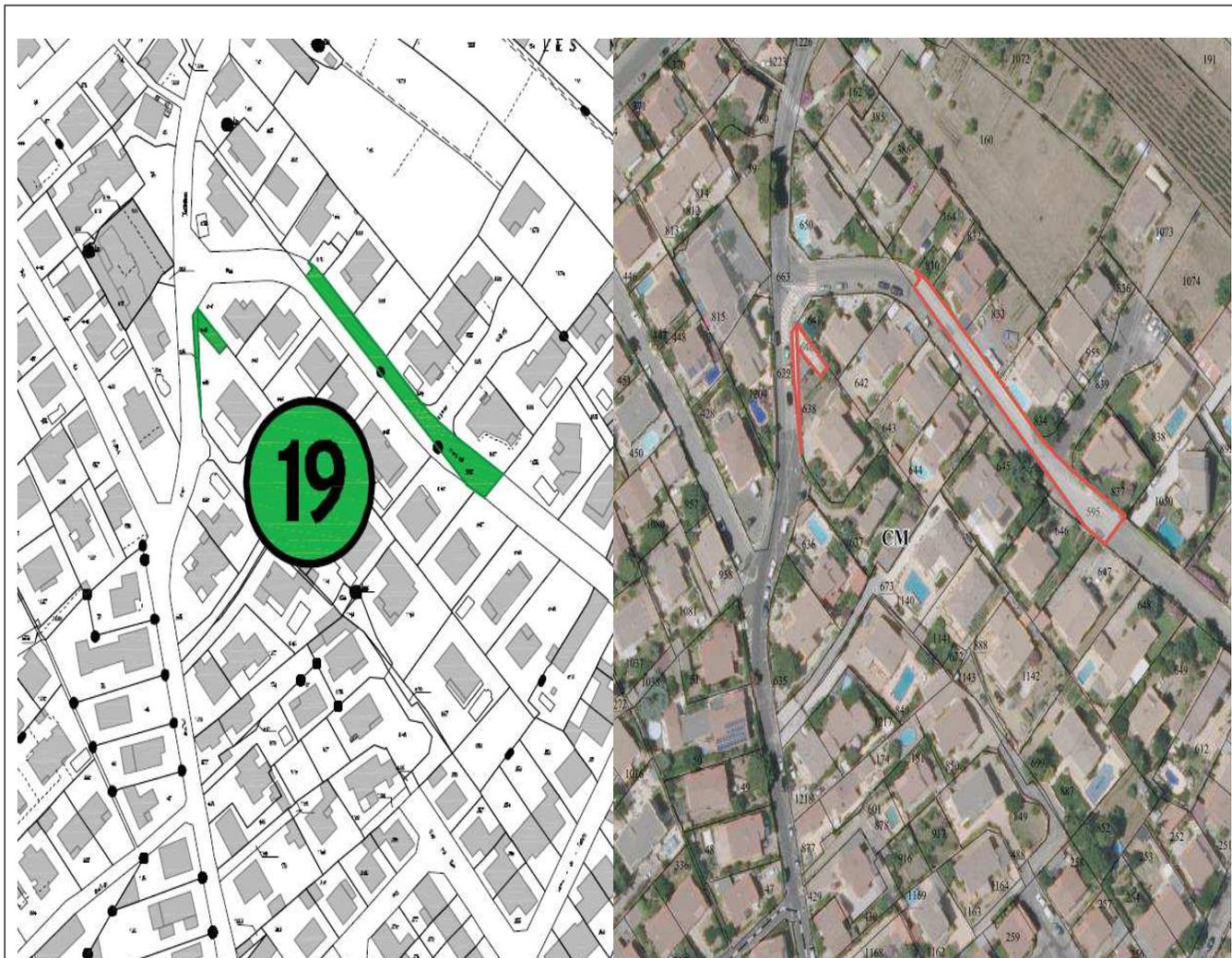


Aspects fonciers

Ref. cadastrales : CM 595, 639 et 640
Propriétaires : Divers propriétaires
(voir 5. Etat parcellaire)
Emprise 628 m²

Caractéristiques techniques

Longueur :	
Jardiniers	100 m
Maréchal Leclerc	40 m
Largeur moyenne :	
Jardiniers	2 m
Maréchal Leclerc	5 m
Etat de la chaussée :	
Jardiniers	Moyen
Maréchal Leclerc	Moyen



Observations :

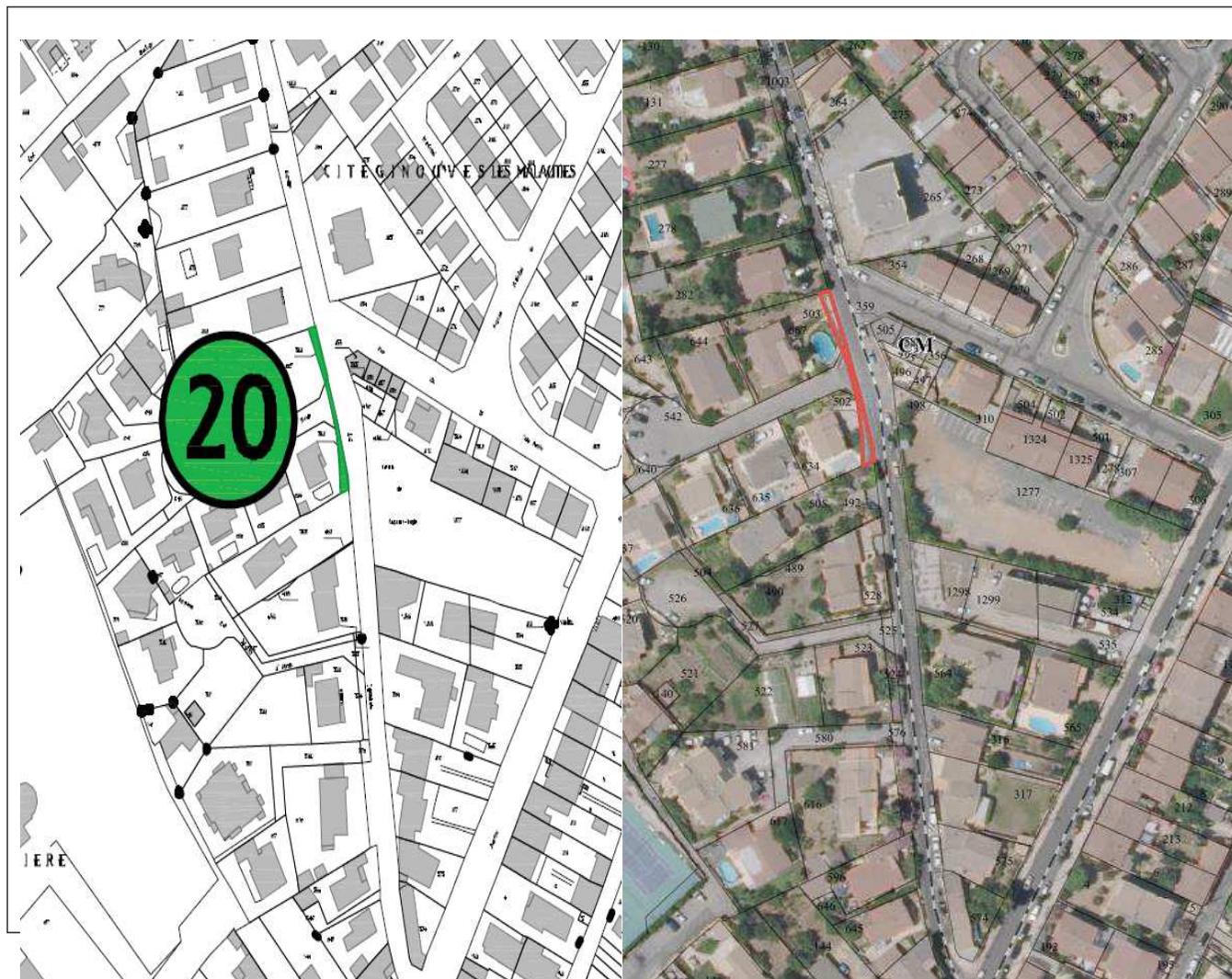
La parcelle CM 640 constitue la voie d'accès à un transformateur électrique

Aspects fonciers

Ref. cadastrales : CN 502 et 503
 Propriétaires : Divers propriétaires
 (voir 5. Etat parcellaire)
 Emprise 64 m²

Caractéristiques techniques

Longueur :		
Jardiniers		47 m
Largeur moyenne :		+
Jardiniers		2 m
Etat de la chaussée :		
Jardiniers	Moyen	



Observations :

La parcelle CM 640 constitue la voie d'accès à un transformateur électrique

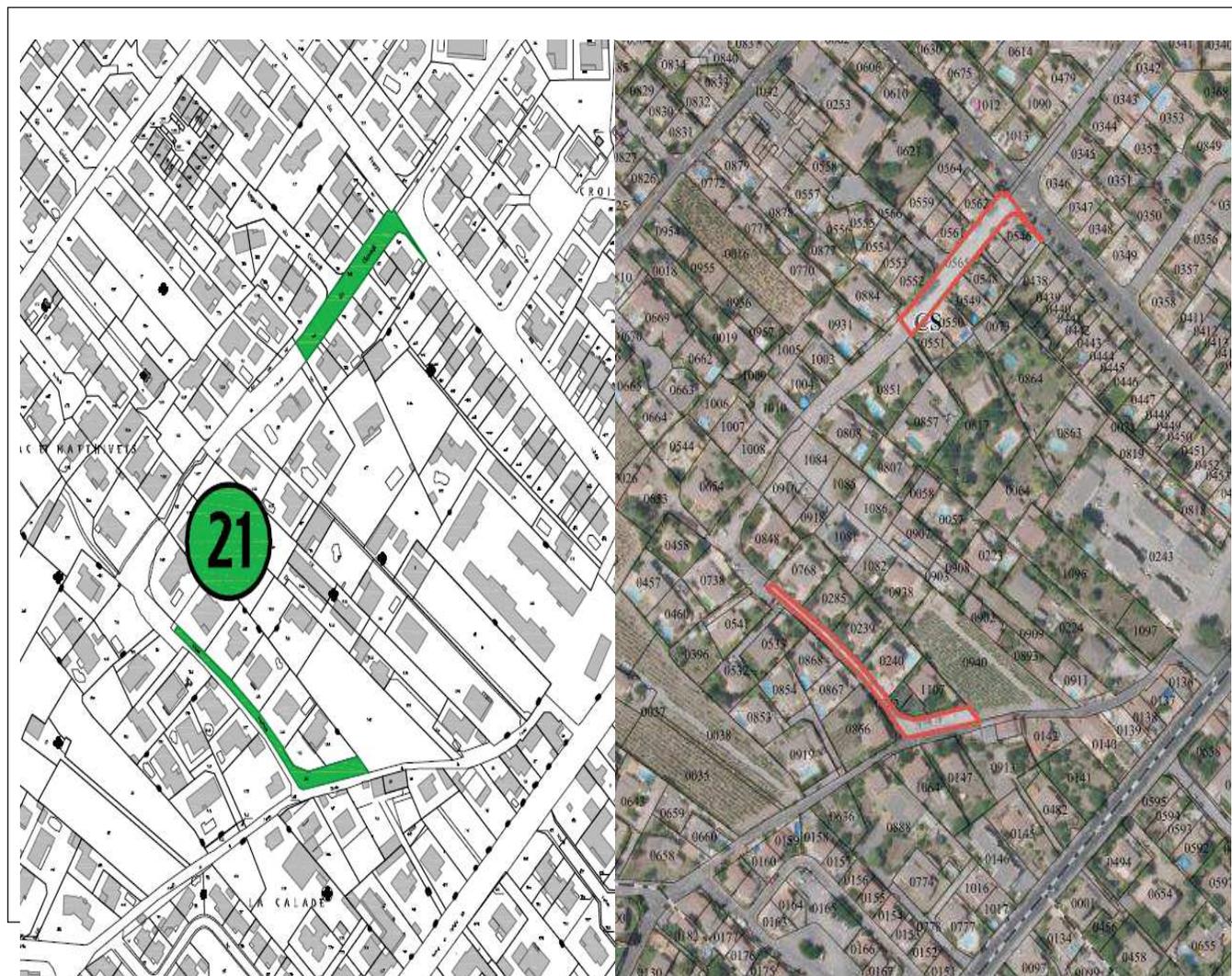


Aspects fonciers

Ref. cadastrales : CS 242 et 565
Propriétaires : Divers propriétaires
(voir 5. Etat parcellaire)
Emprise 1 560 m²

Caractéristiques techniques

Longueur :		
Matthivets	140 m	
Cinsault	85 m	
Largeur moyenne :		+
Matthivets	3,50 m	
Cinsault	9,50 m	
Etat de la chaussée :		
Matthivets	Moyen	
Cinsault	Moyen	



Observations :

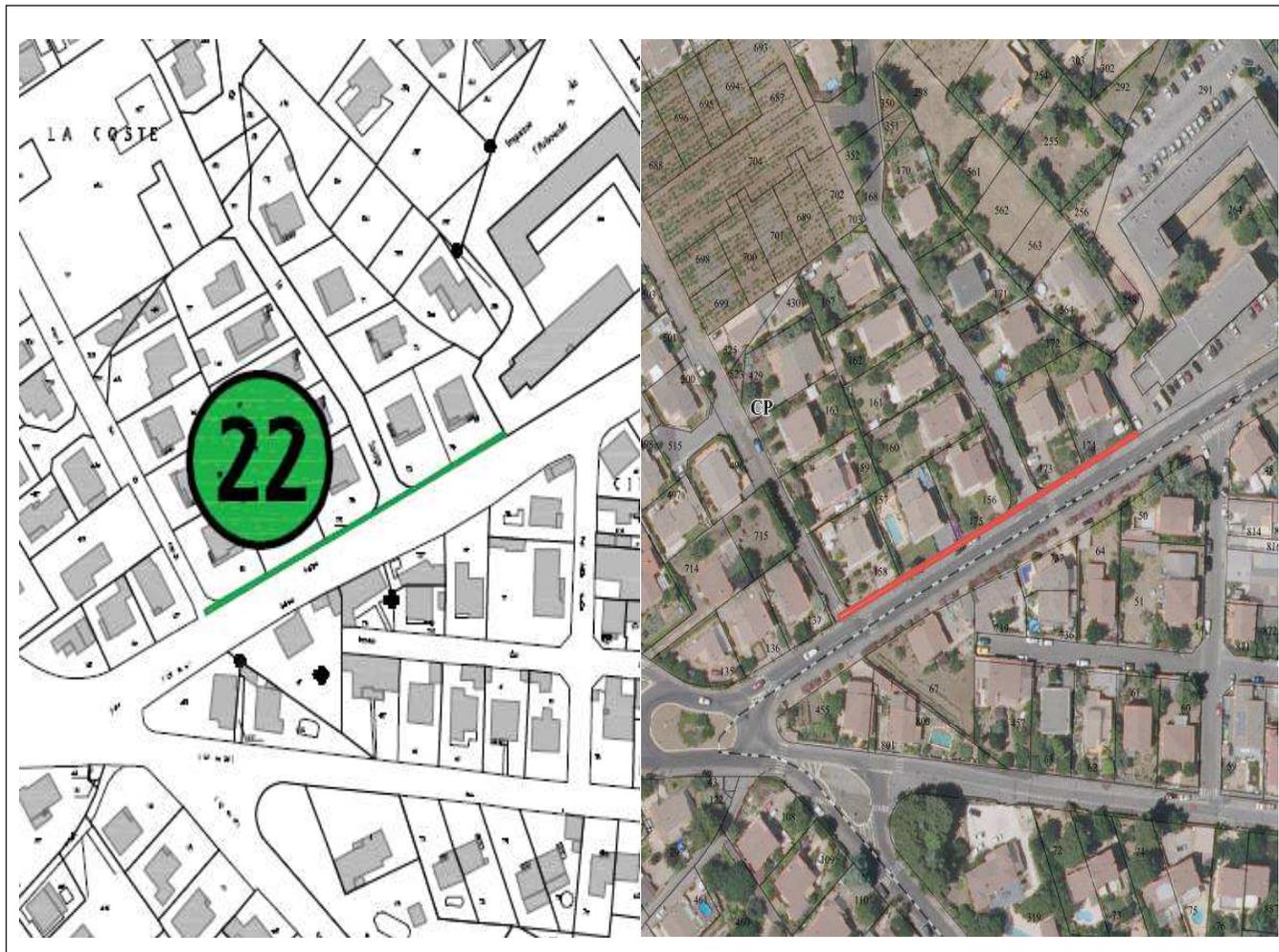
La parcelle CS 242 comporte une surlargeur de voirie au niveau du Chemin de la Calade, qui a usage de stationnement

Aspects fonciers

Ref. cadastrales : CP 175
 Propriétaires : M. CRIADO et MME ROQUE
 Emprise 177 m²

Caractéristiques techniques

Longueur :		
Marie et Pierre Curie		118 m
Largeur moyenne :		
Marie et Pierre Curie		1 m
Etat de la chaussée :		
Marie et Pierre Curie		Bon



Observations :

La parcelle sert principalement pour le stationnement et n'est pas aménagée en trottoir

Aspects fonciers

Ref. cadastrales : CK 375, 451, , 584, et 704
AO 327

Propriétaires : Divers propriétaires
(voir 5. Etat parcellaire)

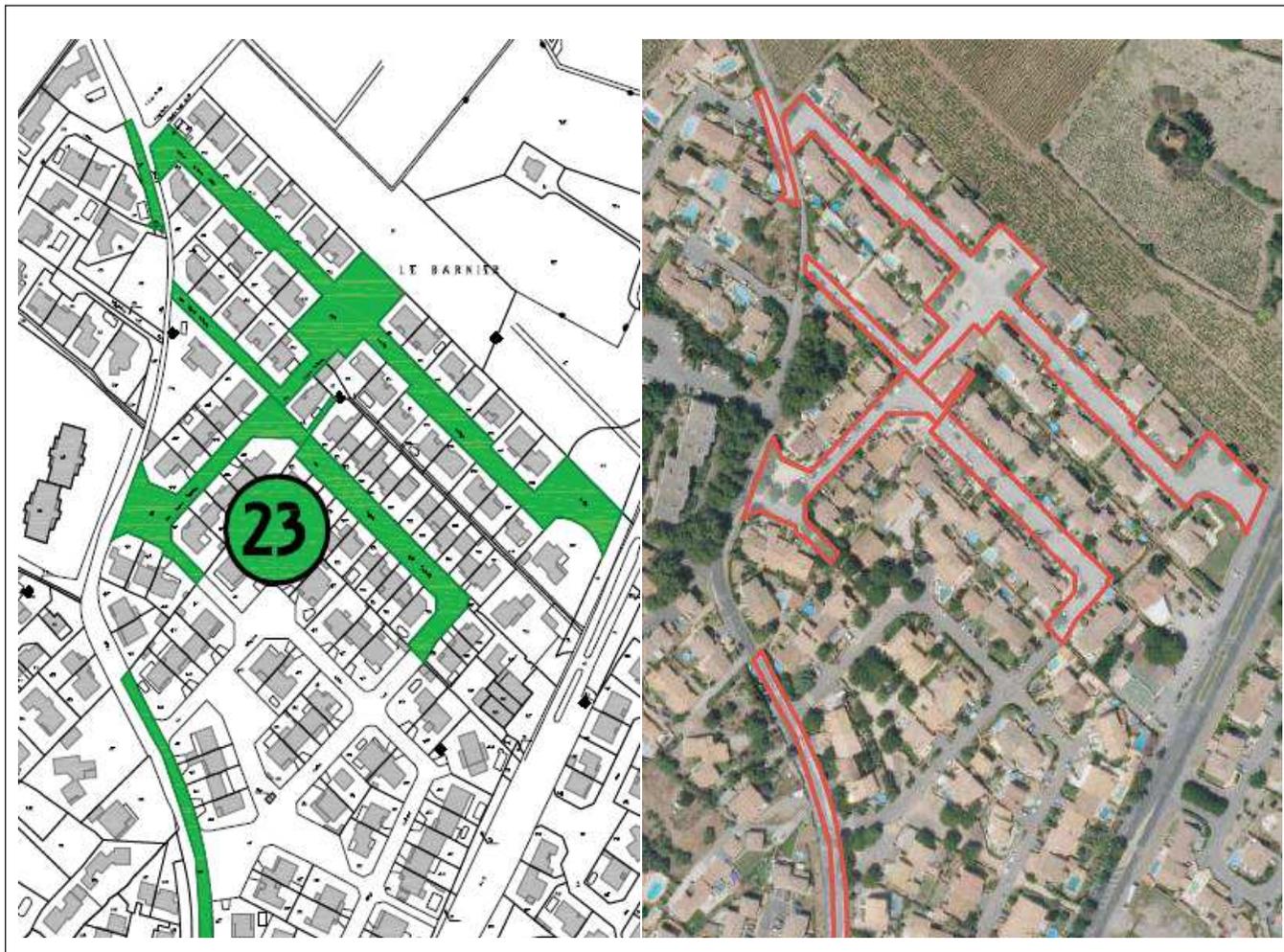
Emprise 9 821 m²

Caractéristiques techniques

Longueur :		
Mélies	330	m
Doisneau	120	m
Ducretet	255	m
Claude Bernard	221	m

Largeur moyenne :		+
Mélies	8,50	m
Doisneau	7	m
Ducretet	10	m
Claude Bernard	5	m

Etat de la chaussée :		
Mélies	Bon	
Doisneau	Bon	
Ducretet	Bon	
Claude Bernard	Bon	



Observations :

Les parcelles concernées supportent, en outre de la chaussée, des trottoirs, des stationnements et des espaces plantés

Aspects fonciers

Ref. cadastrales : CH 997 et 998

Propriétaires : PROMOVAL

Emprise 408 m²

Caractéristiques techniques

Longueur :		
Emilien Barrat		123 m
Largeur moyenne :		+
Emilien Barrat		1 m
Etat de la chaussée :		
Emilien Barrat	Bon	



Observations :

Les parcelles concernées consistent essentiellement en du trottoir et en l'accès arrière au parc Orsetti

Aspects fonciers

Ref. cadastrales : CP 348, 454 et 535
Propriétaires : Divers propriétaires
 (voir 5. Etat parcellaire)
Emprise 255 m²

Caractéristiques techniques

Longueur :		
Fenouil		105 m
Largeur moyenne :		
Fenouil		2 m
Etat de la chaussée :		
Fenouil		Médiocre



Observations :

Les parcelles concernées comprennent chaussée et trottoir

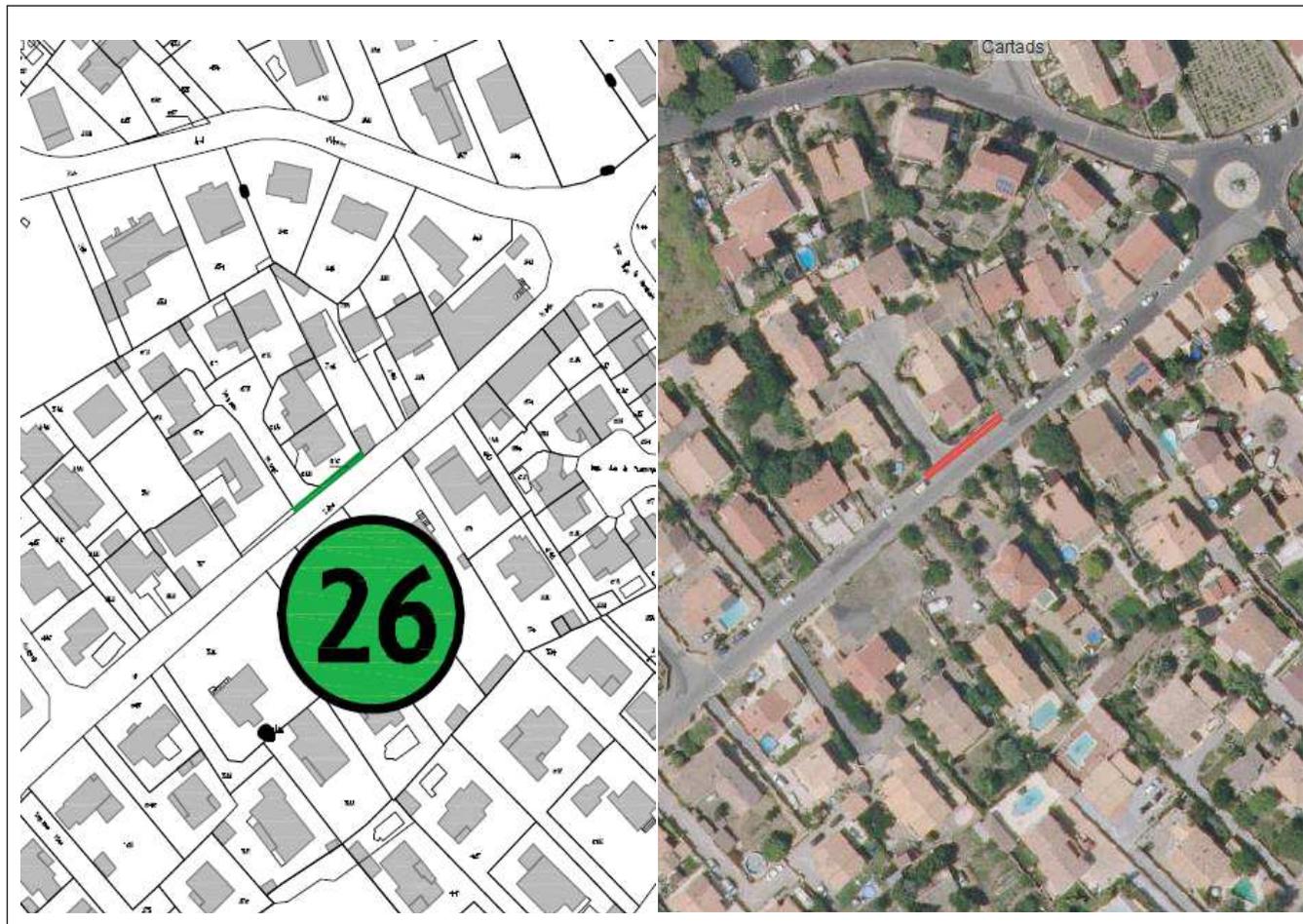


Aspects fonciers

Ref. cadastrales : BW 616
Propriétaires : Divers propriétaires
(voir 5. Etat parcellaire)
Emprise 26 m²

Caractéristiques techniques

Longueur :		
Prés Saint-Martin	23	m
Largeur moyenne :		
Prés Saint-Martin	1,25	m
Etat de la chaussée :		
Prés Saint-Martin	Moyen	



Observations :

La parcelle consiste en du trottoir

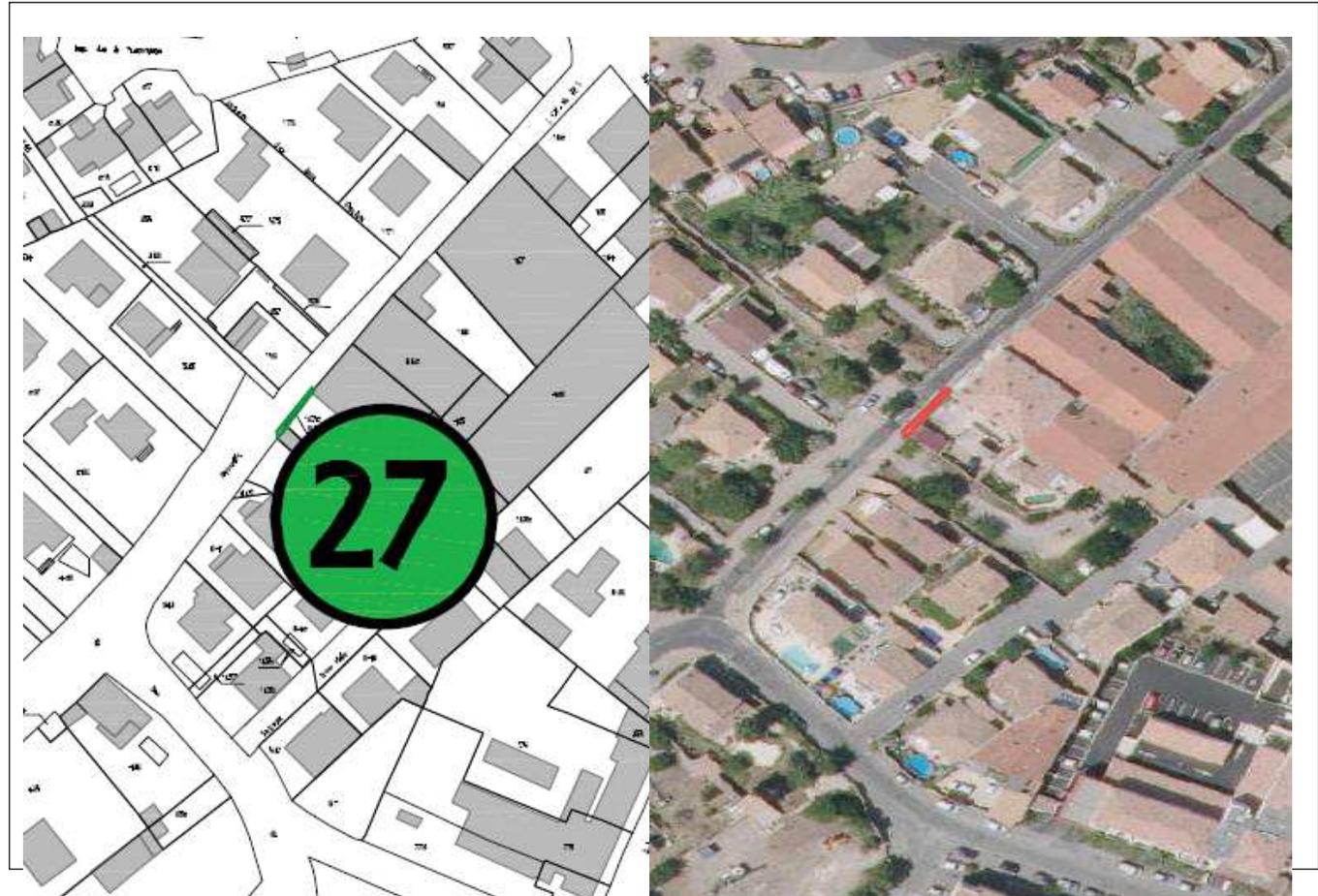


Aspects fonciers

Ref. cadastrales : BW 810
 Propriétaires : ÉTABLISSEMENTS BALTA & CIE
 Emprise 17 m²

Caractéristiques techniques

Longueur :		
Industrie		13 m
Largeur moyenne :		
Industrie		1 m
Etat de la chaussée :		
Industrie	Bon	



Observations :

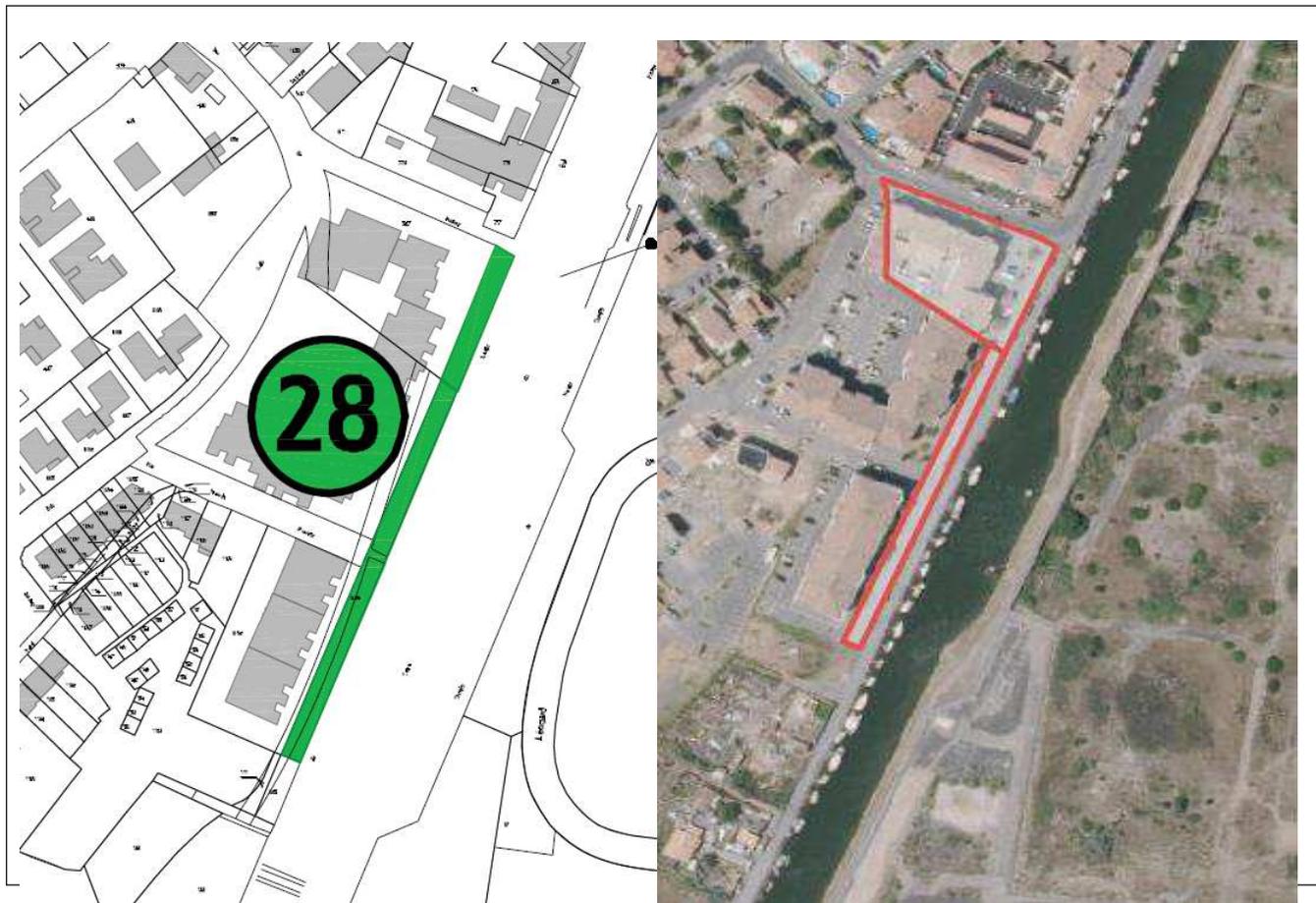
La parcelle consiste en du trottoir

Aspects fonciers

Ref. cadastrales : BW 567 et 864
Propriétaires : Divers propriétaires
 (voir 5. Etat parcellaire)
Emprise 1 278 m²

Caractéristiques techniques

Longueur :		
Quai Voltaire		175 m
Largeur moyenne :		
Quai Voltaire		6,50 m
Etat de la chaussée :		
Quai Voltaire	Moyen	



Observations :

La parcelle consiste en en du stationnement avec une voie de circulation axiale

Aspects fonciers

Ref. cadastrales : BH 330
 Propriétaires : Mme ANThERIEU-ORSETTI
 Emprise 1 510 m²

Caractéristiques techniques

Longueur :		
Sablettes	215	m
Largeur moyenne :		
Sablettes	7,50	m
Etat de la chaussée :		
Sablettes	Bon	



Observations :

La parcelle consiste en en une voie avec trottoir et stationnement, puis en un accès plage non imperméabilisé

Aspects fonciers

Ref. cadastrales : BE 397
Propriétaires : Divers propriétaires
(voir 5. Etat parcellaire)
Emprise 392 m²

Caractéristiques techniques

Longueur : Poste Maurin	98 m
Largeur moyenne : Poste Maurin	4 m
Etat de la chaussée : Poste Maurin	Bon



Observations :

La parcelle consiste en une promenade '(mail) le long de la plage

Aspects fonciers

Ref. cadastrales : BE 410 et 419

Propriétaires :

H-T-I

Emprise 272 m²

Caractéristiques techniques

Longueur :

Ingril

202 m

Largeur moyenne :

Ingril

1 m

Etat de la chaussée :

Ingril

Bon



Observations :

Les deux parcelles consistent en des surlargeurs de voirie délaissées servant de cheminement piéton

5. ÉTAT PARCELLAIRE

Source : matrices cadastrales DGI 2018

**VILLE DE FRONTIGNAN
DIRECTION URBANISME ET AMENAGEMENT
JUIN 2019**

TRANSFERT D'OFFICE DE VOIES PRIVÉES OUVERTES À LA CIRCULATION PUBLIQUE DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Numéro Dossier	Nom de la voie	Désignation cadastrale	Contenance de la parcelle (en m²)	Emprise concernée approximative (en m²)	Nom du propriétaire	Adresse
N°1	Rue des Tennis/Rue Pierre de Coubertin	CX 292	6925	6925	asso lot Sogevalt	34110 FRONTIGNAN
		AB 257	1 606	1 606	société de gestion et de valorisation de terrain	53 rue de Rome 75008 PARIS
N°2	rue des Mimosas	CX 228	273	273	SCI CAMARICA Par M. Marius MARADEI	7 quai Baptiste Guitard 34140 MÈZE
N°3	Rue Claude Debussy	BW 705	750	750	association des propriétaires du lotissement Le Parc Par Camille GUYONNET	Les Prés St-Martin 34110 FRONTIGNAN
	rue de la Gendarmerie	BW 706	181	181	M. Christian MIRAGLIA	19 rue du 11 novembre 1918 ou 128 chemin de la Cabanette 34200 SÈTE
		BW 707	409	409		
	Rue Maurice Ravel	BW 755	2071	2072	M. Yohan LEBLANC	Le Vincenot - appt 7 3 rue Henri Vincenot 34110 FRONTIGNAN
Mme Marion WISNIEWSKI						
rue de l'Industrie	BW 754	413	413	M. Christian MIRAGLIA	19 rue du 11 novembre 1918 ou 128 chemin de la Cabanette 34200 SÈTE	

TRANSFERT D'OFFICE DE VOIES PRIVÉES OUVERTES À LA CIRCULATION PUBLIQUE DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

N°4	Impasse des Hérons	BM 482	69	69	M. Alain CASTEL	18 rue Porte de Montpellier 34110 FRONTIGNAN
		BM 652	177	178	M. Alexandre RODIER	9 rue du Marinier 34200 SÈTE
					M. Jean RODIER	38 avenue des Jardiniers 34110 FRONTIGNAN
					Mme Dominique DI STEFANO	38 avenue des Jardiniers 34110 FRONTIGNAN
					M. Marc DI STEFANO	88 avenue d'Ingril 34110 FRONTIGNAN
					Mme Emilie BOUSQUET	9 rue du Marinier 34200 SÈTE
					Mme Joséphine TORRES	16 rue du Languedoc 34110 FRONTIGNAN
		BM 558	126	127	M. Jean-Pierre JUAN	20 avenue Ambroise Paré 34110 FRONTIGNAN
					Mme Renée VERNET	17 rue de la Croix des Malautiers 34110 FRONTIGNAN
					Mme Monique VERNET	24 quai Docteur Scheydt 34110 FRONTIGNAN
					Mme Frédérique VERNET	90 rue Saint Baudile 34690 FABRÈGUES
		BM 686	30	30	COMMUNE DE FRONTIGNAN	
		BM 625p	414	80	M. Jean BRUNET- MANQUAT	71 impasse de Grand Plan Menu 38500 COUBLEVIE

TRANSFERT D'OFFICE DE VOIES PRIVÉES OUVERTES À LA CIRCULATION PUBLIQUE DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

					Mme Christiane COLLOMB	71 impasse de Grand Plan Menu 38500 COUBLEVIE
		BM 621p	447	95	M. Michel CROS	22 rue Clair Soleil 34430 SAINT-JEAN DE VEDAS
					Mme Maryse LIGUORI	3 chemin des Écoliers 34110 FRONTIGNAN
		BM 622p	434	25	M. Michel CROS	22 rue Clair Soleil 34430 SAINT-JEAN DE VEDAS
					Mme Maryse LIGUORI	3 chemin des Écoliers 34110 FRONTIGNAN
		BM 684	168		COMMUNE DE FRONTIGNAN	
N°5	Rue des Violettes	CV 348	437		Mme Monique GRAN	56 avenue des Jardiniers 34110 FRONTIGNAN
		CV 398	1040		LUCHER Robert Jean José	6 Camides Cresses 34560 MONTBAZIN
		CV 406	678		LUCHER Jean Marius Antoine	11 avenue du maréchal Juin 34110 FRONTIGNAN
				SALA Marie Rose		
	Rue des Capitelles	CV 506	254		Littoral Terrains	16 rue Durand 34000 MONTPELLIER
		CV 700 (partie)	1197	484	ASL du lotissement Les Capitelles	34110 FRONTIGNAN
	Impasse des Narcisses	CV 354 (partie)	928	230	M. Francis SALA	6 route de Montpellier 34110 VIC-LA-GARDIOLE

TRANSFERT D'OFFICE DE VOIES PRIVÉES OUVERTES À LA CIRCULATION PUBLIQUE DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

				Mme Marie GIT	Domaine de la Plaine 34110 VIC-LA-GARDIOLE
rue du Mas Poulit	CV 609	102		LES SABLES (C/O OLIVIER) Chez Mme E.CATALDO	34 avenue Georges Clemenceau34000 MONTPELLIER
				M. Jean OLIVIER Chez Mme Evelyne CATALDO	1 rue Jean Bosc 30670 AIGUES-VIVES
	CV 457	269		M. Serge TAILLEFER	25 avenue du Muscat 34110 FRONTIGNAN
Avenue du Mas de Chave	CV 165	250		M. Pierre CRIADO	HLM Paul Riquet 34110 FRONTIGNAN
				Mme Odette ROQUES	Cité Paul Riquet - La Peyrade Esc 4 Appt 29 34110 FRONTIGNAN
	CV 502	14		SCI L ESTELLOU	Centre Commercial Le Château Vert Boulevard Chevalier de Clerville 34200 SÈTE
N°6	CV 215	536		ASL du lotissement du Mas de Chave	lotissement du Mas de Chave 34110 FRONTIGNAN
	CV 216	319			
	Impasse des Palmiers	CV 462	258		M. Luis ZARAGOZA

TRANSFERT D'OFFICE DE VOIES PRIVÉES OUVERTES À LA CIRCULATION PUBLIQUE DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

				Mme Félicie RICH	Villa Christine - Chemin de Mattemalle 34110 FRONTIGNAN
	CV 724	218	21	M. Shoko MURAKAMI	61 avenue du Mas de Chave 34110 FRONTIGNAN
				M. Yooji Loic KERLOC'H	19 Calle Andres Mellado Espagne
				Mme Maella Mikado KERLOC'H	61 avenue du Mas de Chave 34110 FRONTIGNAN
				Mme Nathalie LEVEQUE	67 avenue du Mas de Chave Le Clos des Iris 34110 FRONTIGNAN
				M. Antoine LESIEUR	69 avenue du Mas de Chave 34110 FRONTIGNAN
				Mme Cécile MORIN	69 avenue du Mas de Chave 34110 FRONTIGNAN
Place de la Rose	CV 280	666	666	ASL du lotissement du Mas de Chave	lotissement du Mas de Chave 34110 FRONTIGNAN
	CV 281	814	814		
rue des Œillets-rue de la Rose	CV 174	152	152	ASL du Mas de Chave Chemin du Mas de Chave 34110 FRONTIGNAN --- M. Serge RAUZY 10 rue de la Rose 34110 FRONTIGNAN	ASL du Mas de Chave Chemin du Mas de Chave 34110 FRONTIGNAN --- M. Serge RAUZY 10 rue de la Rose 34110 FRONTIGNAN
	CV 208	1293	1293		
	CV 214	800	800		
	CV 228	3388	3388		

TRANSFERT D'OFFICE DE VOIES PRIVÉES OUVERTES À LA CIRCULATION PUBLIQUE DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

	impasse des Dattiers	CV 581	563	564	M. Luis ZARAGOZA	34110 FRONTIGNAN
					Mme Felicie RICH	Villa Christine Chemin de Mattemalle 34110 FRONTIGNAN
	Impasse des Iris	CV 725	289	290	M. Shoko MURAKAMI	61 avenue du Mas de Chave 34110 FRONTIGNAN
					M. Yooji Loic KERLOC'H	19 Calle Andres Mellado Espagne
				Mme Maella Mikado KERLOC'H	61 avenue du Mas de Chave 34110 FRONTIGNAN	
				Mme Nathalie LEVEQUE	67 avenue du Mas de Chave Le Clos des Iris 34110 FRONTIGNAN	
N°7	Rue du Mas Lapierre	CV 541	212	212	Mme Yvette SUBIRATS	Candelous Sauveterrel 82110 LAUZERTE
		CV 540	267	267		
		CV 522	41	41	Littoral Terrains	16 rue Durand 34000 MONTPELLIER
		CV 521	10	10		
		CV 646	81	82		

TRANSFERT D'OFFICE DE VOIES PRIVÉES OUVERTES À LA CIRCULATION PUBLIQUE DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

					M. Antoine RUBIO	16 route de Balaruc Les Rouires 34110 Frontignan
N°8	Rue Antoine Baume	CR 610	1278	1278	SA DEVIQ LITTORAL	MC PRESTATIONS CONSEILS 4 rue Pitot 34000 MONTPELLIER
	Rue Alexandre Dumas	CR 586	517	517	SA DEVIQ LITTORAL	MC PRESTATIONS CONSEILS 34000 MONTPELLIER 4 rue Pitot
		CR 739	186	187	H-T-I	26 Bd de la République 34110 FRONTIGNAN
	Rue Alexandre Dumas/Impasse Berthelot	CR 754 (partie)	1339	658	Mme Elisabeth LEDRAN	24 rue du Miradou 34110 FRONTIGNAN
		CR 754 (partie)	1339	658	H-T-I	26 Bd de la République 34110 FRONTIGNAN
		CR 755	70	70	Mme Elisabeth LEDRAN	24 rue du Miradou 34110 FRONTIGNAN
	Rue Charles Perrault/Alexandre Dumas	CR 690	709	709	H-T-I	26 Bd de la République 34110 FRONTIGNAN
		CR 690	709	709	M. Michel Jacques SCHIAVO	44 chemin de Mattemalle 34110 FRONTIGNAN
		CR 690	709	709	Mme Thérèse SCHIAVO	10 Bd Victor Hugo 34110 FRONTIGNAN
						Mme Marie-José SCHIAVO

TRANSFERT D'OFFICE DE VOIES PRIVÉES OUVERTES À LA CIRCULATION PUBLIQUE DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

N°9	Avenue de la Marjolaine	CL 505	2681	2681	LES COPROPRIÉTAIRES DES HAUTS -MARINS	Par Tardieu Jacques 9 Bd Danielle Casanova
		CL 595 (partie)	8072	5985	M. Serge TAILLEFER	25 avenue du Muscat 34110 FRONTIGNAN
N°10	Rue Maurice Clavel	CO 136	93	93	M. André Casimir NARDONE	36 rue du Souffre 34110 FRONTIGNAN
					Mme Paulette LOMBARD	
	CO 123	293	293	M. Robert TEYSSIER	10B rue des Airoilles 34110 FRONTIGNAN	
	rue des Oiseaux	CO 389	2307	2307	H-T-I (M. Marc Touchat)	26 Bd de la République 34110 FRONTIGNAN
					Mme Elisabeth LEDRAN	24 rue du Miradou 34110 FRONTIGNAN
rue de la Bergeronette	CO 202 (partie)	1458	1215	SOGEVAL	5 rue Pierre Curie 34110 FRONTIGNAN	
Rue de la Colombe	CO 298 (partie)	925	530	Association des propriétaires de CO 298	Chez Mme Monique DAVID 11 rue des Colombes 34110 FRONTIGNAN	
N°11	Impasse des Hirondelles/Rue des Cigales	BS 270	654	654	ASL du lotissement le Clos des Hirondelles	2 Clos des Hirondelles (La Peyrade) 34110 FRONTIGNAN
		BS 765	490	490	M. Nicolas PETIT	11B impasse des Hirondelles 34110 FRONTIGNAN
					Mme Mélissa CANITROT	
BS 723	298	298	M. Bernard PILATO	411 rue du Huit Mai 34700 LODÈVE		

TRANSFERT D'OFFICE DE VOIES PRIVÉES OUVERTES À LA CIRCULATION PUBLIQUE DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

		BS 634	313	313	H-T-I	26 Bd de la République 34110 FRONTIGNAN
					Mme Elisabeth LEDRAN	24 rue du Miradou 34110 FRONTIGNAN
N°12	route de Montpellier Impasse des Roseaux	CK 594 (partie)	2313	600	NEBOT	Chemin de la Garenne 34560 POUSSAN
		CK491	411	411		
N°13	rue des Lierles	BS 156	420	420	SCI CAMARICA	Par M. Marius MARADEI 8 quai Baptiste Guitard 34140 MÈZE
	rue Mendès France	BS 155	1212	1212	SCI CAMARICA	Par M. Marius MARADEI 8 quai Baptiste Guitard 34140 MÈZE
N°14	avenue Rhin et Danube	BS 230	148	148	ASL du lotissement de l'Etang Chez M. Alexandre RACAUD	69 rue d'Aubigny 77000 LA ROCHETTE
		BS 523	282	282	SA DEVIQ LITTORAL MC PRESTATIONS CONSEILS	4 rue Pitot 34000 MONTPELLIER
		BT 190	230	230	POUSSAN IMMOBILIER M. André PASTRE	1 Bd Prosper Gervais 34560 POUSSAN
N°15	rue des Cocinelles	BT 288	161	161	EURL SO PRO SUD	15 Mal de Lattre de Tassigny 34200 SÈTE

TRANSFERT D'OFFICE DE VOIES PRIVÉES OUVERTES À LA CIRCULATION PUBLIQUE DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

		BT 293	24	24	EURL SO PRO SUD Chez M. Christian MIRAGLIA	7 rue du 11 novembre 1918 ou 128 chemin de la Cabanette 34200 SÈTE
N°16	Rue de la Croix des Malautiers	CM 542	285	285	M. Vincent DI COSTANZO	Chemin de la Croix des Malautiers 34110 FRONTIGNAN
					Mme Marie Louise DI COSTANZO	
	Avenue Albert Schweitzer	CM 657	21	21	M. Jacky GASC	52 chemin de la Calade 34110 FRONTIGNAN
N°17	Avenue des Carrières Rue du Miradou	CN 431	110	110	Mme Josyane GAGLIANO	25 impasse Verte Colline 34170 CASTELNAU-LE-LEZ
					M. Gilbert GAGLIANO	85 rue Curiol 13001 MARSEILLE
					M. Joseph BRANDE	67 rue de l'Aiguillerie
		CN430	286	286	Mme Josyane GAGLIANO	25 impasse Verte Colline 34170 CASTELNAU-LE-LEZ

TRANSFERT D'OFFICE DE VOIES PRIVÉES OUVERTES À LA CIRCULATION PUBLIQUE DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

				M. Gilbert GAGLIANO	85 rue Curiol 13001 MARSEILLE	
				M. Joseph BRANDE	67 rue de l'Aiguillerie	
		CM1210 (partie)	204	9	Mme Hélène CLOT	12 rue Lisse Saint Louis 13100 AIX-EN-PROVENCE
					M. Serge CLOT	62 chemin de la Coste 34110 FRONTIGNAN
					M. Daniel CLOT	44 avenue des Carrières 34110 FRONTIGNAN
		CM661 (partie)	1000	93	M. Daniel CLOT	44 avenue des Carrières 34110 FRONTIGNAN
					Mme Lydie BLANCHIN	
		CM1207 (partie)	807	72	M. Daniel CLOT	44 avenue des Carrières 34110 FRONTIGNAN
		CM1208 (partie)	807	14	Mme Hélène CLOT	12 rue Lisse Saint Louis 13100 AIX-EN-PROVENCE

TRANSFERT D'OFFICE DE VOIES PRIVÉES OUVERTES À LA CIRCULATION PUBLIQUE DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

N°18	Impasse St-Fiacre	CM 882 (partie)	585	279	NOVIE	7 impasse St-Fiacre 34110 FRONTIGNAN
		CM 884	93	93	ASL Les Malauties	Lotissement les Malauties 34110 FRONTIGNAN
N°19	Avenue des Jardiniers Rue du Maréchal Leclerc	CM 639	21	21	M. Joseph LANSOL	avenue Frédéric Mistral 34110 FRONTIGNAN
		CM 640	54	54	Mme Jeanine CALMETTES	10 rue du député Lucien Salette 34110 FRONTIGNAN
		CM 595	553	553	M. Joseph OMEDES	Cité des Castors 9 rue des Loutres 34170 CASTELNAU-LE-LEZ
N°20	avenue des Jardiniers	CN 502	36	36	Mme Marie-Louise GUGLIETTA	Par M. Serge BABAU avenue des Jardiniers 34110 FRONTIGNAN
		CN 503	28	28	M. Sylvain BOUSSIÈRE	13B rue de la Coste 34110 FRONTIGNAN
N°21	Rue du Cinsault	CS 565	867	867	M. Yves CLOT	19 Bd Victor Hugo 34110 FRONTIGNAN
					Marie DE LUCA	53 chemin du Centurion 34140 MÈZE
					Virgine DE LUCA	1369 avenue des Valayans 84210 ALTHEN DES PALUDS

TRANSFERT D'OFFICE DE VOIES PRIVÉES OUVERTES À LA CIRCULATION PUBLIQUE DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

	Impasse des Matthivets	CS 242	693	693	M. Jacques SALABERT	immeuble Amphitrite 328 avenue Saint-Maurice 34250 PALAVAS-LES-FLOTS
					Mme Jeanne SALABERT	S/P Mme Brigitte JOURDAN FREY 16 allée de Paris 34080 MONTPELLIER
N°22	Avenue Pierre Curie	CP 175	177		M. Pierre CRIADO	HLM Paul Riquet 34110 FRONTIGNAN
					Mme Odette ROQUES	Cité Paul Riquet - La Peyrade Esc 4 Appt 29 34110 FRONTIGNAN
N°23	rue Georges Melies/rue Robert Doisneau	CK 704	5485	5485	ASL Les Vignes Hautes	28 avenue Georges Mélie34110 FRONTIGNAN
	rue Eugène Ducretet	CK 451	1675	1675	Association des propriétaires du lotissement Oliveraie du Barnier 2	Rue Eugène Ducretet 34110 FRONTIGNAN
					M. Patrick MOLE	Les Jardins de Fanny - appt 307 12 impasse Antherieu 34110 FRONTIGNAN
					Mme Sandrine MOROY	10 rue Eugène Ducretet
		CK 584	1596	1596	Société de gestion immobilière, de transaction et d'expertise	Le Castelet 211 rue Marius Carrieu 34080 MONTPELLIER
Avenue Claude Bernard	AO 327	248	248	Mme Régine ALCAZAR	13 rue des Platanes 34540 BALARUC-LE-VIEUX	

TRANSFERT D'OFFICE DE VOIES PRIVÉES OUVERTES À LA CIRCULATION PUBLIQUE DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

		CK 375	817	817	Société Trenga et Cie	rue de la cave coopérative 34740 VENDARGUES
N°24	rue Emilien Barrat	CH 997	198	198	PROMOVAL	50 lotissement Croix de Masserot rue Olivier de Serres 34110 FRONTIGNAN
		CH 998	210	210		
N°25	rue du Fenouil	CP 348	99	99	M. Guy VALMIER	621 rue René Cassin 34200 SÈTE
					M. Roger MOLE	5 rue Jean Jaurès 34800 NÉBIAN
					M. Joseph ORTEGA	89 impasse du Tourdre 34200 SÈTE
		CP 454	67	67	M. Guy VALERA	Lotissement la Croix de Massepot 99 rue de la Coste 34110 FRONTIGNAN
		CP 535	89	89	association des propriétaires du lotissement les Gallitiers Par M. Philippe MONTOY	lotissement les Gattitiers 34110 Frontignan
N°26	rue des Prés Saint Martin	BW 616	26	26	M. Bernard GOMEZ	58 Bd des Aresquiers 34110 VIC-LA-GARDIOLE
					Mme Claudine MENDEZ	Résidence les Pins Bât. 3 3 chemine Deuxième Triolet 34200 SÈTE
N°27	rue de l'Industrie	BW 810	17	17	ÉTABLISSEMENTS BALTA & CIE	Route de Montpellier 34110 FRONTIGNAN

TRANSFERT D'OFFICE DE VOIES PRIVÉES OUVERTES À LA CIRCULATION PUBLIQUE DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

N°28	quai Voltaire	BW 567 (partie)	2468	308	Les copropriétaires	6 rue du Négoce 34110 FRONTIGNAN
		BW 864	970	970	PROMEOPATRIMOINE	547 quai des Moulins BP 34 34200 SÈTE
N°29	Impasse des Sablettes	BH 330	1510	1510	Mme Victoire Françoise Louise ANThERIEU ORSETTI	21 Bd Victor Hugo 34110 FRONTIGNAN
N°30	mail Poste Maurin	BE 397	392	392	Résidence le Bord de Mer Par SOPRA	3B rue de Belfort 31000 TOULOUSE
					M. Robert VERRET	3B rue de Belfort 31000 TOULOUSE
N°31	avenue d'Ingril	BE 410	218	218	H-T-I	26 Bd de la République 34110 FRONTIGNAN
		BE 419	54	54		